N° 4642 XVIme Année. Dimanche 19 Janvier 1896.

PRIX D'ABONNEMENT
France pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10.—
Six mois . . . . . »
Trois mois . . . . »
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

ABONNEMENTS ET ANNONCES
sont reçus à
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER
Rue du Marché, n° 1
LA CHAUX-DE-FONDS
et Rue du Collège 309, au Locle.

GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Du 1er Octobre 1895

Arrivées de	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	s
Locle	6 05	8 06	9 50	11 30	12 41	2 27	3 37	6 13	8 10	9 25	11 52	
Morteau	—	—	9 50	—	—	2 27	—	6 13	8 10	—	11 52	
Besançon	—	—	9 50	—	—	2 27	—	6 13	—	—	11 52	
Brenet⁸ au Locle	—	—	7 36	9 19	12 —	1 55	—	3 50	5 31	7 22	10 15	
Les Ponts	—	—	7 42	10 40	—	2 15	—	5 30	—	9 30	—	
Neuchâtel	—	—	7 58	9 44	—	12 45	3 42	6 05	—	9 55	—	
Genève	—	—	—	9 44	—	12 45	3 42	6 05	—	9 55	—	
Bienne	—	9 05	11 42	—	12 43	3 46	5 40	7 10	—	10 55	—	
Berne	—	9 05	11 42	—	12 43	—	5 40	7 10	—	10 55	—	
Bâle	—	—	11 42	—	12 43	3 46	—	7 10	—	10 55	—	
Saignelégier	—	7 37	—	—	—	1 37	7 07	9 22	—	—	—	

Du 1er Octobre 1895

Départs pour	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	s	s
Locle	8 06	9 50	11 45	12 53	2 27	3 52	6 13	7 20	8 10	10 05	11 —	
Morteau	8 06	9 50	—	—	2 27	—	6 13	—	8 10	—	—	
Besançon	8 06	9 50	—	—	—	—	6 13	—	—	—	—	
Brenet⁸ du Locle	8 39	10 20	—	12 25	2 58	4 22	6 45	—	8 50	10 35	—	
Les Ponts	8 11	—	11 15	—	2 50	—	6 20	—	—	10 07	—	
Neuchâtel	6 15	8 14	9 58	12 47	2 35	—	6 22	—	8 17	—	—	
Genève	6 15	—	9 58	12 47	2 35	—	6 22	—	8 17	—	—	
Bienne	6 10	9 05	10 25	12 50	3 10	4 20	7 28	—	—	—	—	
Berne	6 10	9 05	10 25	—	3 10	4 20	7 28	—	—	—	—	
Bâle	6 10	9 05	10 25	12 50	3 10	4 20	—	—	—	—	—	
Saignelégier	8 13	—	—	—	2 23	—	7 38	—	—	10 03	—	

ADMINISTRATION
et
BUREAUX DE RÉDACTION
Rue du Marché, n° 1

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera adressé à la Rédaction.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en **12 pages.** Le supplément contient le grand feuilleton **La Lecture des familles.**

— SAMEDI 18 JANVIER 1896 —

La Chaux-de-Fonds

Pharmacie d'office. — Dimanche 19 janvier. — Pharmacie **L. Parel,** Léopold Robert 24 *a ; ouverte jusqu'à 9 ½ heures du soir.*

Toutes les autres pharmacies sont ouvertes jusqu'à midi précis.

Souvenir Français. — Concert-conférence, samedi, à 8 ½ h. du soir, salle des Armes-Réunies.

??? Assemblée, samedi, à 8 ½ h. du soir, au Caveau.

Société genevoise de secours mutuels. — Assemblée générale, samedi 18, à 8 ½ h. du soir, au Café de l'Espérance. Renouvellement du Comité.

Schaffhauser-Verein. — General-Versammlung, Samstag d. 18., Abends 8 ¾ Uhr, im Lokal.

Club de l'Exposition. — Perception des cotisations, samedi, à 8 ½ h. du soir, au local.

Orphéon. — Assemblée générale, samedi 18, à 8 h. du soir, au local. — Par devoir.

Société fédérale de gymnastique du Grutli. — Exercices, samedi, à 8 ½ h. du soir, à la grande Halle.

Club des jeunes Français. — Banquet, samedi, au Cercle.

Groupe des Bileux. — Réunion, samedi, à 8 ½ h. du soir, au Rapide.

La Linotte (Groupe d'épargne). — Assemblée, samedi, à 9 ½ h. du soir, au local.

Club Monaco. — Réunion, chaque samedi, à Monte-Carlo.

Intimité (Fonds des courses). — Réunion, samedi, à 8 ½ h. du soir, au local.

L. T. H. — Perception des cotisations, samedi, au local.

Club du tir de la Vinaigrette. — Assemblée, samedi, à 8 ½ h. du soir, au local. Amendable.

20 - 100 - 0. — Payement de la cotisation, samedi, dès 8 h. du soir, au local.

Bibliothèque du Grutli romand (1er Mars 7 *a*). — Ouverture de la bibliothèque, chaque samedi, de 9 h. à 10 h. du soir.

Société de gymnastique « Le Laurier ». — Répétition, samedi, à 8 h. du soir, au local.

Club de la Pive. Groupe des Eups (Epargne). — Assemblée, chaque samedi, à 8 ½ h. du soir, au local. — Amendable.

Club du Seul. — Course à l'Exposition de Genève. — Réunion, samedi, à 9 h. du soir, à la Grotte.

Société des sous-officiers (Cagnotte). — Réunion, samedi, à 8 ½ h. du soir, au local.

Club des Amiches — Réunion, samedi, à 9 h. du soir, au local.

Le Glâneur (Groupe d'épargne du Cercle catholique national). — Versements obligatoires, chaque samedi, de 8 à 10 h. du soir, au Cercle.

Club des Emêchés (Groupe d'épargne). — Perception des cotisations, samedi, de 8 à 9 h. du soir, au local.

Société ornithologique. — Réunion, samedi, à 8 ½ h. du soir, au local.

Vélo-Club. — Réunion chaque samedi, à 8 ½ h. du soir, au local.

Grutli romand (Groupe d'épargne). — Perception des cotisations, chaque samedi, de 9 à 10 h. du soir, au local (Premier-Mars 7 *a*).

Club de la Rogneuse. (Grouve d'épargne). — Réunion, chaque samedi, au local.

Société artistique « La Pervenche ». — Réunion, samedi, au local. — Amendable.

Société des Pegryoust. — Perception des cotisations, samedi, de 8 à 9 heures du soir, au Café-Brasserie de l'Arsenal.

Gemütlichkeit. — Versammlung, Samstag, Abends 9 Uhr, im Lokal.

Musique militaire « Les Armes-Réunies ». — Répétition générale, samedi, à 8 ½ h. du soir, au Casino.

Fanfare du Grutli. — Répétition générale, samedi, à 8 ¼ h. du soir, au local (1er Mars 7 *a*).

Club du Potêt. — Réunion quotidienne, à 9 ½ h. du soir, au Café de la Blague.

Société de gymnastique d'hommes. — Répétion des quadrilles.

Grande Brasserie de la Métropole. — Grand concert, tous les soirs, dès 8 heures.

Brasserie du Square. — Concert tous les soirs, dès 8 heures.

Brasserie Krummenacher. — Grand concert, tous les soirs, dès 8 heures.

Brasserie La Lyre (Collège 23). — Grand concert, tous les soirs, dès 8 heures.

Ecole complémentaire de guillochis. — Réunion, dimanche, à 9 h. du matin, au Collège industriel.

La Violette. — Réunion, dimanche, à 9 ½ h. du matin.

Société théâtrale La Dramatique. — Répétition, dimanche, à 9 ½ h. du matin, au local.

Club des Têtus. — Réunion, dimanche 19, à 11 h. du matin, au local.

☆☆ Réunion, le dimanche, à 11 heures, à la Lune.

Orphéon. — Réunion, dimanche 19, à 11 h. du matin, au local.

Pipe-Club. — Réunion, chaque dimanche, à 1 h. après midi, au local.

Club des Frisés. — Réunion, chaque dimanche, à 1 h. après midi, au local.

Club de la feuille de Trèfle. — Réunion, dimanche 19, à 1 ½ h. après midi, au local.

Bel-Air. — Grand concert donné par *L'Union Chorale,* dimanche 19, dès 2 h. après midi.

Cercle catholique ouvrier. — Match au loto, dimanche. — Voir aux annonces.

Restaurant des Armes-Réunies. — Grand concert par *L'Intimité* et soirée de la Société fédérale des sous-officiers. — Voir aux annonces.

Restaurant du Boulevard de la Gare. — Grande soirée. — Voir aux annonces.

Théâtre. — Direction G. Monplaisir. — Dimanche, à 8 h. du soir : *Gigolette,* drame en 5 actes.

Club des Grabons. — Réunion, dimanche 19, à 8 h. du soir, au local.

Société de tempérance. — Réunion publique, dimanche, à 8 h. du soir, au local (Progrès 48).

Armée du Salut. — Réunion publique, dimanche, à 8 h. du soir, au local (Demoiselle 127).

Evangélisation populaire. — Réunion publique, dimanche, à 2 ½ h. après midi et à 8 h. du soir ; lundi, à 8 h. du soir (Demoiselle 102).

Mission évangélique. — Réunion publique, dimanche, à 2 ½ h. après midi et à 8 h. du soir ; lundi, à 8 h. du soir (Premier-Mars 11 *a*).

Chœur mixte de l'Eglise nationale. — Répétition générale, lundi, à 8 h. précises du soir, au local.

Intimité (Section littéraire). — Répétition, lundi, à 8 ½ h. du soir, au local.

Allgemeiner Arbeiter-Verein. — Versammlung, den 20., Abends 8 ½ Uhr, im Café Wetzel.

La bourgeoisie

La *Revue bleue* poursuit en ce moment la publication d'une série d'études fort remarquables sur « la Société française contemporaine ». C'est la bourgeoisie qui vient de passer sur la sellette. L'auteur, M. G. de Rivalière, n'est pas tendre pour elle. Après avoir esquissé à grands traits l'histoire de son développement, il établit sa « physiologie », — et prend, ou peu s'en faut, le ton d'un réquisitoire. Selon lui, la classe bourgeoise est victime de son individualisme : c'est cet individualisme même qui la désagrège. Il a commencé par s'attaquer à la famille, en supprimant la liberté testamentaire et en réduisant la puissance paternelle. Sous l'ancien régime, « le père était roi, il fondait pour l'éternité : il n'est plus que le chef viager d'un groupe éphémère ; — il embrassait d'un long regard prévoyant tout l'avenir de sa race ; — il rapetisse son cœur et, renonçant aux longs espoirs, concentre sur sa postérité immédiate une sollicitude qu'il ne peut étendre plus loin ». De là, stérilité systématique dans le mariage, divorce, etc. De là aussi, sans doute, une déplorable bassesse dans les ambitions : les classes dirigeantes n'ont plus que deux passions, l'argent et le pouvoir, qu'elles entendent acquérir à tout prix et conserver quand même. Leur idéal s'étant abaissé à un tel niveau, elles ont naturellement perdu les qualités de force qui leur ont permis d'établir leur suprématie : leur politique est toute de faiblesse, de concessions et de compromis. Sacrifices inutiles, d'ailleurs, et vaines réformes qui vont à fins contraires ; car « ou bien, dans votre souci de conservation, vous vous en tiendrez à des réformes superficielles et de façade qui, décevant l'espoir des travailleurs, ne feront qu'exaspérer leurs impatiences ; ou bien vous en arriverez, à force de corrections et de retouches, à paralyser dans son fonctionnement le mécanisme social dont vous voulez sauvegarder à tout prix les organes essentiels. — Dans les deux cas, vous aurez manqué votre but, hâté le dénouement que vous vous flattiez d'éviter, de retarder tout au moins. »

Telles sont, pour autant qu'on peut le résumer en peu de lignes, les idées de M. de Rivalière. Elle m'ont d'autant plus frappé que je les ai entendu exprimer souvent autour de moi, — bien qu'avec moins de méthode et de clarté, — non par des détracteurs de l'ordre social, mais par ses défenseurs. Qu'elles contiennent une part de vérité, nul ne saurait le méconnaître ; qu'elles soient toute la vérité, c'est une autre question. Et, vraiment, je ne puis m'empêcher de regretter que M. de Rivalière s'en soit tenu à relever les défauts ou les vices de son « sujet ». Peut-être aurait-il pu le relever un peu, — sans tomber dans l'apologie.

Quoi qu'on puisse dire, la plus grande partie de la bourgeoisie a conservé ses anciennes qualité : dans ses couches laborieuses, qui sont de beaucoup les plus nombreuses, elle a conservé le goût du travail, un fond d'honnêteté, le patience et l'endurance. Elle ressemble encore à la petite bête qui est son vrai symbole : la fourmi. Animal peu sympathique, peu bienveillant, peu fantaisiste, qui pense trop à la mauvaise saison et se donne trop de mal pour remplir ses greniers, — oubliant qu'un coup de botte du hasard peut suffire à les disperser, — animal qui s'aime trop soi même, en un mot, dont les vertus sont sans grâce, mais qui n'est pas sans vertus. Ce serait un malheur si la bourgeoisie, telle qu'elle est, venait à disparaître ; car des forces utiles et saines disparaîtraient avec elle, que les couches nouvelles n'apporteraient peut-être pas. M. de Rivalière lui-même en est d'ailleurs convaincu, et, s'il critique le Tiers-Etat, ce n'est point au profit du Quart : « Toutes les classes de la nation ont sacrifié au veau d'or, dit-il ; ce qui, chez le bourgeois, se nomme cupidité et avarice, se nomme, chez le peuple, haine et jalousie. »

Mais nous n'en sommes pas là. Au point de l'histoire où nous sommes, il n'y a plus entre les classes les abîmes infranchissables qui les séparaient autrefois. La bourgeoisie est ouverte : elle se renouvelle sans cesse. C'est là un fait dont M. de Rivalière, me semble-t-il, a négligé de tenir compte, et c'est un fait important. Elle accueille dans ses rangs quiconque, d'où qu'il vienne, accepte ses principes ou ses mœurs, — sans aucun stage préalable ; et elle sait bien que c'est là le secret de sa force et de sa durée. Les fourmis se montrent bienveillantes à la cigale, à condition qu'elle coupe ses ailes et accepte les us, coutumes et règlements de la fourmilière. Volontiers, la cigale se prête à ce jeu là, et presque toujours elle finit par trouver que les fourmis, tant décriées, ont pourtant du bon. Parfois même, elle devient plus fourmi que les fourmis ; et ce n'est pas ce qu'elle fait de mieux.

Après cela, ai-je besoin de le dire ? si je redoute la ruine ou l'affaiblissement excessif de la bourgeoisie, cela ne signifie point que je ne désire point la voir se corriger et s'améliorer ; car je reconnais qu'elle est assez éloignée de la perfection. Au cours de l'histoire, elle a assez souvent montré ce que peuvent ses forces vitales pour qu'on ne renonce point encore à la croire perfectible. Il faut le lui répéter, après qu'on lui a dit ses quatre vérités. Je ne blâme point M. de Rivalière de s'être montré sévère ; car la critique est une saine chose, à condition qu'elle ne soit pas exclusivement négative. Et il ne faudrait pas qu'à force de s'entendre juger durement par ceux-là mêmes qui veulent la défendre, la bourgeoisie en vînt à désespérer d'elle-même.

(Débats). Ed. Rod.

Emigrants suisses

(D'un correspondant particulier.)

New-York, le 7 janvier 1896.

Dimanche le 28 décembre dernier, a débarqué du transatlantique *La Bourgogne*, ici à New-York, un jeune homme de votre ville, par l'intermédiaire d'une Agence d'émigration suisse, chargée de sa de sa destination à l'intérieur de l'Amérique.

Le représentant de cette Agence sur cette place, un Suisse allemand, emmena ce jeune émigrant dans son auberge en cette ville, où il ne resta pas longtemps, des compatriotes l'ayant invité, dès le 24 décembre, pour quelques jours chez eux.

Le 29 décembre cet émigrant de la Chaux-de-Fonds partit pour Chicago, après que l'agent lui a assuré qu'il trouverait sa malle à destination fixée.

Le 6 janvier ce jeune homme n'avait pas encore sa malle en mains ; il ne peut entrer en place faute de linge et de vêtements convenables et sa situation est par là des plus critiques.

Sur la demande de cet émigrant, un de ses compatriotes de New-York se rendit auprès de l'agent qui répondit :

« Cela ne me regarde pas ; je ne suis responsable que *des individus qui logent et couchent chez moi.* »

Aucun autre renseignement sur cette malle en souffrance ne peut être obtenu de ce représentant d'agence.

Sur l'observation que des réclamations pourraient être adressées aux autorités suisses compétentes en cette matière, l'agent se mit à rire en disant : « Oh ! celles-là je ne les crains point ».

Le consulat suisse ici et le commissariat fédéral d'émigration à Berne sont avisés ; il sera intéressant de connaître leurs décisions sur ce cas particulier ; nous y reviendrons en temps et lieu.

Ce mode cynique et inhumain de traiter de pauvres émigrants nous a amené à prendre des renseignements sur *les représentants ici des agences d'émigration suisses ;* nous avons dû malheureusement constater *qu'ils ne sont généralement pas qualifiés pour un tel emploi et que leurs situations trop intéressées de petits aubergistes les portent naturellement à rançonner leurs compatriotes émigrants.*

Nous nous demandons si la législature suisse ne doit pas imposer aux agences d'émigration suisses de meilleures garanties de sécurité pour les émigrants suisses en Amérique ; c'est le but exclusif de notre présente correspondance.

La plupart des Suisses établis en ce pays, que nous connaissons, espèrent que M. Joos, conseiller national, voudra bien prendre en mains, selon sa généreuse, persévérante et louable habitude, la défense des pauvres émigrants de notre pays.

Silvio Pellico.

Ménélik

(Suite et fin.)

Après la mort tragique de Théodoros, la lutte éclata contre Johannes, le nouvel usurpateur, et Menelik, à propos de la question de suzeraineté. Vaincu par son rival, roi du Tigré, Menelik trouva moyen de faire sa soumission dans d'excellentes conditions. Johannes épousa la fille de Menelik, et il fut stipulé qu'à la mort du gendre, le beau-père reprendrait la totalité du pouvoir et le laisserait à son tour au fils de Johannes.

C'est ainsi que le 4 novembre 1889, il est devenu, par la force des choses et presque sans secousses politiques, le Roi des Rois (Negusa-Negust) de l'Ethiopie tout entière. Les anciennes divisions politiques n'existent plus que de nom. Cet empire aussi vaste que la France ne forme plus qu'un seul tout. L'ancienne féodalité, subjuguée plutôt par l'ascendant moral du souverain que par ses rigueurs, s'est pliée de bonne grâce aux exigences d'un Etat unitaire et se contente d'occuper les hautes fonctions administratives. Les « ras » ne sont plus guère que des gouverneurs de province.

Afin de consacrer par un symbole visible la centralisation accomplie et l'unité retrouvée, Menelik a fait frapper dernièrement à la Monnaie de Paris des pièces d'argent à son effigie qui remplaceront les anciens thalers de Marie Thérèse en usage dans le pays depuis cent ans. D'un côté, on voit le souverain, la triple tiare sur la tête. Au revers, ce sont les armes de ses ancêtres, les rois d'Ethiopie : le lion de Juda portant la croix. A l'exergue la devise du roi David : Le lion de la tribu de Juda a vaincu. Dans la mission chargée de porter à destination ce précieux trésor, je trouve le nom du fils d'un châtelain bien connu chez nous, en résidence d'été tout près d'Orion.

Telle a été, sommairement exposée, l'œuvre de Menelik. Sa situation, parfaitement solide à l'intérieur, est menacée du côté de la mer par les envahissements des Italiens. Après avoir eu confiance en eux, il a reconnu à ses dépens leur duplicité. Pour l'Abyssinie, c'est une crise décisive. Elle ne peut se laisser fermer la mer si elle veut, comme il semble, rentrer dans le courant de la civilisation actuelle. Quelles seront les péripéties de la lutte ? A qui restera la victoire ? Il est difficile de le prédire. Le nombre est du côté de Menelik, mais je crains fort que nos vetterli ne se soient quelque peu rouillés et que notre poudre noire ne lui fasse quelque affront. Ce

qu'il y a de certain, c'est que nous ne tarderons pas à avoir l'occasion d'en reparler. Il sera temps alors de dire quelle a été l'attitude de l'Italie et par suite de quelles fautes graves de la part de ses gouvernants, elle se trouve acculée, à l'heure actuelle, à de graves difficultés. A. de Molin.

Nouvelles étrangères

France. — D'après la statistique de la direction des douanes, publiée par l'*Officiel*, les importations se sont élevées en 1895 à 3,698,742,000 fr. contre 3,850,455,000 en 1894; les exportations à 3,387,851,000 francs contre 3,078,145,000 en 1894.

— *L'affaire Lebaudy.* — M. Meyer a achevé d'établir les dossiers des cinq inculpés qui sont au Dépôt. Chacun de ceux-ci, à l'exception de M. Chiarisolo, a déjà fait choix d'un avocat. On sait que Me Decori a pris la défense d'Armand Rosenthal, dit Jacques Saint-Cère. Werther de Cesti sera défendu par Me Jullemier; Ulric de Civry, par Me Cornet; Georges Poidebard de Labruyère, par Me Clunet. Jusqu'à présent, aucun de ces avocats n'a été autorisé à commnniquer avec son client.

En dehors des inculpés, le juge d'instruction n'a entendu que Mlle Marsy et Marius Tournadre, l'anarchiste-fantaisiste. Ce dernier, qui, on le sait, a élevé « l'estampage » des compagnons à la hauteur d'une profession, avait, tout, naturellement, « tapé » Max Lebaudy d'une cinquantaine de louis. Il a déclaré que Max Lebaudy « s'était exécuté de bonne grâce, en riant beaucoup ».

Allemagne. — Le Reichstag a repoussé hier, par 219 voix contre 97, la proposition Kanitz.

Le gouvernement a déposé le projet d'unification du Code civil.

— Les souverains allemands n'assisteront qu'en petit nombre aux fêtes du 25e anniversaire de la proclamation de l'empire, aucune invitation personnelle ne leur ayant été adressée. Toutefois, une escorte d'honneur est déjà commandée pour ceux qui de leur propre mouvement se rendront à Berlin. Parmi ceux-ci se trouvent le grand-duc de Saxe-Weimar et le roi de Saxe.

Le roi de Wurtemberg et le grand-duc de Hesse, par contre, n'arriveront à Berlin que pour l'anniversaire de l'empereur, le 27 janvier prochain.

Quant aux princes de la maison de Hohenzollern, plusieurs d'entre eux manqueront aussi à la fête du 18.

Siam. — La nouvelle convention conclue à Londres entre la France et l'Angleterre est un véritable traité de partage, et c'est, comme toujours en pareil cas, le plus faible, c'est-à-dire le royaume de Siam, qui en fait les frais. L'Angleterre renonçant à établir un Etat-tampon entre elle et la France, accepte que le cours du Mékong depuis la frontière de Chine jusqu'au Cambodge serve de limite commune. Tout ce qui est sur la rive gauche est à la France, tout ce qui est sur la rive droite est à la Grande-Bretagne.

Ainsi la ville de Muan-Si, entre le Mékong et son affluent le Nam-Oo, dont l'occupation a donné lieu à des disputes assez vives, devient possession française. En revanche, la France abandonne à l'Angleterre ou à son influence toute la péninsule malaise, ce qui lui est d'autant plus facile qu'elle n'y possède rien et n'y a aucun droit, car la péninsule en question avec l'isthme de Krah où un projet de canal maritime est à l'étude, appartient au roi de Siam. S'il s'étonne de s'en voir dépossédé au profit de ceux qui l'avaient soutenu lors de sa querelle avec la France, on lui dira que c'est la faute de la raison d'Etat.

Chronique suisse

Percement du Simplon. — D'après le *Bund*, la convention conclue à Berne entre les délégués italiens et le Conseil fédéral rencontrerait une certaine opposition en Italie. La Chambre de commerce de Milan se proposerait de faire des démarches pour que les provinces et villes de Milan et de Gênes n'accordent aucune subvention jusqu'à ce que la question des tarifs soit réglée. Elle demande: 1° Que la base des tarifs acceptés par les chemins de fer italiens soit applicable au trafic du Simplon; 2° que les conventions que le Jura-Simplon avait conclues ou pourrait conclure avec d'autres chemins de fer et d'où résulteraient des tarifs de transit plus favorables que ceux qui sont applicables au transit d'Italie et pour l'Italie soient également appliquées au transit italien; 3° que les administrations des chemins de fer suisses et italiens cherchent à obtenir des chemins de fer allemands, français et belges les tarifs les plus favorables possibles pour le transit italien franchissant les frontières suisses.

Le *Bund* rappelle à ce propos que le gouvernement italien s'est engagé à user de son influence pour amener les provinces italiennes à verser les subventions convenues. C'est sans doute plutôt un engagement moral; cependant le gouvernement italien doit parler sérieusement aux Milanais et faire appel à leur conscience pour l'exécution des promesses résultant de la convention.

L'affaire Fischer

Si l'on en croit le député socialiste Seidel, qui a raconté ces choses en séance du Grand Conseil zuricois, aux applaudissements des tribunes, le capitaine de police Fischer se serait rendu coupable d'abus de pouvoir les plus étranges.

En 1888, il envoyait un de ses gendarmes en Thurgovie et y faisait arrêter une femme qu'il expédiait ensuite en Allemagne. C'était afin d'en débarrasser une riche famille zuricoise qui voulait empêcher le mariage d'un de ses membres avec cette personne. Le policier Fischer agissait, dans cette circonstance, de son propre chef, sans mandat officiel et sans que l'Etat de Thurgovie eût été appelé à donner son avis sur cette extradition improvisée.

Il a incarcéré aussi nombre de gens sans demander un jugement. Une femme Nägeli, par exemple, a passé 88 jours en prison contre toute légalité.

Un menuisier qui avait trop bu se vanta, un jour, de posséder de la dynamite. Fischer le fit empoigner et le garda 11 jours en prison; puis, de son propre chef et sans jugement, il l'expédia aux Grisons!

La prouesse qui a fait déborder la mesure, ç'a été l'incarcération du nommé Brunner pendant 77 jours.

Ajoutez à cela que ce policier à poigne, d'après le discours de Seidel, était un buveur émérite et qu'on l'a ramassé plusieurs fois ivre mort de schnaps. Le gouvernement de Zurich l'a néanmoins confirmé à son poste. Il paraît, s'est écrié plaisamment l'orateur, que dans le canton de Zurich, il faut être incendiaire ou assassin pour n'être pas réélu à une fonction.

Nouvelles des cantons

BERNE. — L'Oberland bernois cherche très sérieusement à se relier par une voie ferrée au canton du Valais. On annonce en effet qu'un comité, à la tête duquel se trouve M. le Dr Michel, d'Interlaken, vient de se constituer et a adressé au Conseil fédéral une demande de concession pour la construction d'une ligne qui, partant de la Steinalp, près Lauterbrunnen, passerait par un tunnel de dix kilomètres de longueur sous le Breithorn, pour aboutir enfin à la voie internationale du Simplon. Le coût de la construction de cette voie, à écartement étroit, est estimé à 17 millions de francs.

ZURICH. — Le tribunal civil du district de Zurich a décidé lundi que les saintes images rentreraient dans la catégorie des objets insaisissables dont parle la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et faillite. Il s'agissait dans l'espèce d'un tableau religieux, d'une valeur matérielle de vingt francs, à la saisie duquel le poursuivi s'opposait.

BALE-VILLE. — Lundi soir, à la gare du Central à Bâle, peu avant le départ du dernier convoi à destination de l'Alsace, un voyageur qui se disposait à prendre place dans un coupé est soudain tombé mort sur le quai sans pousser un cri. Le malheureux, un fondeur du nom de Meunier, demeurant à Häsingen, avait succombé à la rupture d'un anévrisme.

GENÈVE. — Parmi les victimes du coup de vent du 9 janvier, il faut compter le doyen des arbres du pays, ce merveilleux chêne de Merlinges, que des traditions populaires faisaient remonter à Louis le Débonnaire et qui avait sûrement cinq ou six siècles d'existence. Il était, malgré son âge, superbe de force et de majesté, étendant au loin ses fortes branches comme des bras protecteurs sur la pelouse en pente dont il était le roi. Si les renseignements qu'on donne sont exacts, il n'aurait pas été renversé, mais brisé dans ses œuvres hautes par la violence du vent. Ce n'en est pas moins grand dommage, car ses jours paraissent comptés et bientôt la photographie seule conservera le souvenir de cette œuvre d'art de la nature. Il faudrait faire bien du chemin avant de rencontrer son pareil.

Frontière française

Morteau. — Dans notre numéro de mars 1895, écrit le *Bulletin agricole neuchâtelois*, nous avons déjà fait ressortir l'importance qu'a prise l'élevage du bétail dans le département du Doubs. Nos voisins n'ont pas discontinué, depuis lors, d'importer des quantités considérables de veaux suisses de la race tachetée. Nous apprenons que pendant l'année écoulée, il ne nous en ont pas acheté moins de 4,500, sortis de notre pays par les bureaux des douanes du Locle et du Col-des-Roches. A ce chiffre surprenant, il faudrait encore ajouter tous les veaux exportés par les stations de la Rasse, du Cerneux-Péquignot, des Verrières et même de Vallorbes. Aussi les foires de Morteau prennent-elles toujours plus d'importance, favorisées qu'elles sont par la situation géographique de cette ville qui devient le rendez-vous des éleveurs des cantons français, de Morteau d'abord, de Montbenoit, de Pontarlier, du Russey, de Maîche, de Pierrefontaine, de Vercel et d'Ornans.

Malgré les progrès réalisés dans la fabrication du fromage, il reste encore dans le Doubs d'immenses pâturages qui permettent d'élever économiquement du bétail à mesure que des preneurs, tant du pays de Montbéliard que de la Suisse surtout, se présentent nombreux pour l'acquérir à l'âge de deux à trois ans.

La foire de janvier, à Morteau, fut favorisée par un temps superbe pour la saison. Il a été importé ce jour une demi-douzaine de poulains et environ 155 génisses vaches et bœufs par les bureaux des douanes du Col-des-Roches, du Cerneux-Péquignot et de l'Ecrenaz (Brévine).

En décembre 1895, la dite foire nous avait valu déjà l'entrée en Suisse de 135 têtes de bétail à peu près. G.

Chronique neuchâteloise

⁂ *Enseignement.* — Le Conseil d'Etat a nommé M. J.-Albert Swallow, actuellement professeur à Neuchâtel, aux fonctions de maître d'anglais au Gymnase cantonal, en remplacement de M. Nippel, démissionnaire.

⁂ *Pharmaciens.* — Ont été autorisés à exercer dans le canton la profession:

a) De pharmacien-chef, le citoyen Carl von Liliencron, de Schaffhouse, actuellement chef de la pharmacie Bonjour à la Chaux-de-Fonds;

b) De commis-pharmacien, le citoyen Carl-Joseph Bieroth, domicilié à Boudry.

⁂ *Régional des Brenets.* — Bulletin du trafic et des recettes de l'exploitation pendant le mois de décembre 1895:

6,140	voyageurs	Fr.	1,902 31
5	tonnes de bagages . .	»	43 71
—	animal vivant . . .	»	— —
27	tonnes de marchandises	»	138 50
	Total . .	Fr.	2,084 52
Recettes du mois correspondant de 1894		»	2,456 40
Différence en faveur de 1894		Fr.	371 88

Chronique locale

⁂ *Militaire.* — On écrit à la *Revue*:

M. Repond, commandant du Ve régiment, a donné hier à la Société militaire de la Chaux-de-Fonds une intéressante conférence sur l'organisation militaire telle qu'il la jugerait nécessaire. On réduirait à 6 le nombre des divisions, ce qui diminuerait de 6 à 700 officiers les effectifs des états-majors. Les corps d'armée seraient supprimés; trois inspecteurs seraient chargés de la direction des manœuvres; les brigades disparaîtraient; en lieu et place on formerait des régiments à 3 ou 4 bataillons à l'effectif de mille hommes. Les compagnies compteraient 250 hommes et seraient commandées par des capitaines montés. Un grand nombre d'officiers montés appartenant aux services auxiliaires seraient mis à pied; le nombre des colonels serait considérablement réduit, et le mal dont on se plaint, le « trop de plumets » serait prévenu. Une sélection serait faite dans les corps de l'élite, afin de n'avoir que des hommes aptes au service; les autres seraient versés à la landwehr et celle-

---

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 54

LA SORCIERE DE MADAGASCAR

Grand Roman d'actualité

PAR

AUGUSTE GEOFFROY

— Partons donc tout de suite, ami. Tenez, voici un sac aux provisions de bouche dont je vous charge, pendant que moi je garde cet autre qui est à peu près vide, car il ne contient que de quoi faire du feu, de la lumière et quelques outils; je vous donne la grosse part sans attendre que vous me la demandiez, parce que je sais votre façon d'agir et que vous la prendriez tout de même. Mais ne craignez rien, au retour j'aurai ma revanche et je porterai une charge suffisante pour une femme, par cette raison bien simple que vous, malgré tout votre désir de soulager Lola, vous ne pourrez prendre de supplément au fardeau que vous aurez déjà.

— Ce sera donc lourd, très lourd, car je vous déclare que je me sens de force à charger un bœuf sur mes épaules plutôt que de vous sentir peiner à mes côtés.

— J'espère que ce sera effroyablement lourd.

— Vous n'êtes pas charitable pour mon dos.

— Je suis ambitieuse, et malgré tout mon amour pour vous, je ne regretterai pas une courbature passagère comme conséquence du fardeau que je vous aurai imposé; car qu'est-ce que la fatigue d'une journée sur les sentiers d'une forêt de Madagascar auprès des charges de toute une vie sur le chemin de l'éternité? Or, c'est de nos projets pour toujours, de nos vies, de l'avenir de mes Sakalaves qu'il s'agit, Guy!

— Vous êtes bien solennelle, Lola, à propos de ce que je croyais n'être qu'une simple promenade jusque dans une tribu voisine où vivraient encore des parents de votre mère.

— Tous mes parents sont morts, tous, Lola est seule de sa race au monde; et cela vaut peut-être mieux pour celle à laquelle vous allez faire bientôt l'honneur de donner le nom de vos ancêtres.

— Pourquoi? Quels qu'ils fussent, je respecterais et j'aimerais vos parents, Lola, puisque je vous respecte et que je vous aime.

— Merci, ami, pour la pauvre fille des sakalaves et des forêts de Madagascar, merci pour la petite sauvagesse! L'homme saura-t-il jamais l'immensité de la joie dont il inonde le cœur de la femme quand il la prend à terre pour l'élever jusqu'à lui, jusqu'à lui dont la tête touche au ciel? Saura-t-il jamais les délices qu'il y a pour la femme qui sait bien, qui sent bien qu'elle n'est rien que faiblesse, ignorance et misères, à être chérie par celui qu'elle place au-dessus de tout, par celui qu'elle voit comme un dieu? Moi, Lola, la Lola des Sakalaves, être aimée par vous, être votre fiancée, votre épouse, mais c'est le Paradis sur la terre, mais c'est trop de bonheur!

— Bonne et chère Lola! Le Paradis, le bonheur, il n'est pas que pour vous, il est aussi pour moi... Je ne vis que depuis que je vous connais; vous m'avez rendu meilleur et plus courageux que je n'étais; vous m'avez refait une famille; c'est moi qui vous dois tout et non pas vous qui êtes ma débitrice.

— Toujours généreux, Guy! Oui, admettons que je suis un superbe parti pour vous, qu'en épousant la petite Lola de Madagascar, M. de Saint Lambert va contracter une magnifique union, admettons et taisons-nous. En attendant, la petite Lola veut que ce mariage ne soit pas pour vous une affaire désastreuse au point de vue matériel, si d'un autre côté vous y trouvez complète satisfaction au point de vue moral; et c'est pour cela qu'elle vous emmène chez ses ancêtres afin qu'ils vous y comptent sa dot.

— Allons chercher la dot de Lola; mais je la préviens que je ne serai pas du tout désolé si les ancêtres refusent la dot ou l'ont perdue, et que je prendrai très bien Lola pour femme sans aucune espèce de dot.

— Ne riez pas! De sacrilèges voleurs pourraient parfaitement l'avoir enlevée, ma dot.

— Il vous en resterait toujours une, une dot royale, la dot de votre beauté, de votre esprit et de votre cœur.

— Oh! c'est là une monnaie qui n'a plus cours en Europe

— C'est la seule dot que demande un Saint Lambert et que demandera jamais un homme d'âme fière.

— Je vous reconnais bien là, Guy. Et pas un instant je n'ai douté que vous aimassiez toujours Lola même sans un écu; mais nous avons des projets, il nous faut de l'argent. C'est la raison qui me fait vous emmener chez mes ancêtres, afin d'y trouver la dot de votre fiancée et c'est la pensée qui me fait me réjouir quand je songe, qu'à moins d'un malheur improbable, elle sera grosse.

— Apprêtons donc nos sacs et nos épaules, à moins que les voleurs...

— On ne touche jamais aux tombeaux, moins encore à ceux des rois qu'à ceux des autres morts, et c'est dans les sépulcres de mes ancêtres qu'est déposée la dot de leur descendante.»

Longtemps ils marchèrent, et vers le milieu du jour ils parvinrent à un village désert, silencieux, perdu au centre de la forêt vierge, à un village dont toutes les cases étaient fermées, dont tous les toits étaient couverts de lianes fleuries: c'était la dernière demeure des rois Sakalaves, ancêtres de Lola, des pères et mères de la reine sa mère, car quant au capitaine de Chambrières et à sa femme ils reposaient dans le cimetière de la colonie française de Tananarive,

Lola se guida d'après l'ancienneté des cases, s'approcha de celle du premier des rois enterrés dans cette enceinte, tira de son sac un morceau de fer aiguisé et pria M. de Saint Lambert d'en forcer la porte sans toutefois la rompre assez pour empêcher qu'elle pût être refermée.

Guy l'ouvrit sans peine, et alors un spectacle étrange frappa ses yeux, un spectacle terrifiant pour lui qui n'était point familiarisé avec les sépulcres de Madagascar.

Lola avait allumé une torche de résine, et à sa lueur ils virent, assis sur un siège devant le foyer rempli de bois à brûler, un squelette dont la tête était ornée d'une sorte de mitre de jonc, dont le cou, les bras et les pieds étaient cerclés de colliers, de bracelets et d'anneaux d'or ou de corail.

Une odeur de moisi, de pourriture était répandue dans toute la case, une poussière épaisse en couvrait tous les objets, mais grâce à des précautions particulières et à une salubrité calculée du lieu, leur vétusté, leur décomposition n'étaient pas encore aussi complètes qu'on aurait pu s'y attendre après des années et des années écoulées depuis la fermeture de la case sépulcrale.

Dans un coffret, dont les ais disjoints laissaient échapper le contenu, ils ramassèrent des perles, des lingots d'or, du corail, des pierres précieuses que Lola jeta dans un des sacs; puis de cette case ils passèrent successivement dans toutes les autres qui renfermaient des trésors pareils mais plus ou moins considérables.

Quand les deux fiancés eurent terminé leur fouille et refermé les portes des demeures funèbres, ils avaient devant eux un poids de métal et d'objets de valeur trop lourd pour songer à le remporter en un seul voyage; ils laissèrent donc la moitié des riches trouvailles dans la dernière des cases visitées, et partirent avec le reste, empilé dans deux gros sacs.

La charge, la distance, et aussi le calcul ne leur permirent de rentrer au village capitale de la tribu qu'à une heure avancée de la nuit, à l'heure des sorciers, à une heure où ils étaient certains de n'être espionnés par personne: les sujets de Lola eux-mêmes n'avaient pas besoin de connaître la dot dont ils seraient cependant appelés à profiter comme elle puisque leur affranchissement, leur civilisation étaient le but constant de ses préoccupations.

Quelques jours plus tard, M. de Saint Lambert et Lola retournèrent chercher le reste du trésor des tombeaux, et quand le tout fut réuni dans la case royale de la fiancée ils se livrèrent à une estimation approximative qui leur permit de juger qu'ils possédaient environ deux cent mille francs.

Deux cent mille francs, c'était peu pour la réalisation de tous leurs projets et c'était cependant beaucoup pour leur permettre de commencer l'œuvre de colonisation rêvée.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

ci aurait une mission bien définie, celle de couvrir la mobilisation, de faire le service de place, d'escorte, de garde, des arsenaux, etc. Si le besoin l'exigeait, alors on pourrait utiliser le concours du landsturm. Tel est à grands traits le thème du conférencier; il paraît simple et judicieux, et répondre aux critiques: trop de colonels, trop d'officiers d'état major, trop de charges auxiliaires, encombrement, conflits, rivalités de compétence, grosses dépenses!

⁂ *Théâtre.* — Demain, dimanche, M. Monplaisir donne *Gigolette*, un grand drame en 5 actes et 8 tableaux, par Decourcelle et Tarbé. Les auteurs ont qualifié leur œuvre de « réaliste »; elle a été jouée récemment avec succès à l'*Ambigu* à Paris. Elle attirera les nombreux amateurs de fortes émotions mêlées d'impressions comiques.

⁂ *Armes-Réunies.* — Pour cause imprévue, le concert que devait donner notre fanfare *Les Armes-Réunies*, le dimanche 19 courant, après-midi, au Stand, est renvoyé au dimanche suivant, soit le 26 janvier.

(Communiqué.)

⁂ *Divertissements.* — Nous rappelons qu'il y aura demain, dimanche après-midi, des concerts donnés par l'*Union chorale*, à Bel-Air, l'*Intimité* au Stand, et le soir un concert-spectacle donné au Stand par les *Sous-officiers*.

⁂ *Un bœuf de belle taille.* — Lundi prochain, 20 janvier, arrivera dans notre ville un bœuf de la variété rouge et blanche, de moins de 4 ans et pesant 25 quintaux. Il sera visible chaque jour, du 20 au 24, et de 10 h. du matin à 2 h. après midi, devant la boucherie-charcuterie Jacob Schweizer, Passage du Centre.

Si des grenouilles passent par là...

⁂ *Bienfaisance.* — Le comité du *Dispensaire* exprime ses sincères remerciements au généreux anonyme qui lui a fait parvenir un don de 50 fr. *(Communiqué.)*

⁂ *Supplément.* — Notre supplément contient une page d'annonces, une de texte et deux de feuilleton.

Texte : Les portraits du Dr Jameson et de M. Krüger, président du Transvaal; le Bulletin du droit usuel; la suite des articles *Essais de sociologie* et le tableau des cultes.

Variétés

Photographie de l'avenir

De plus en plus fort! On se rappelle l'image accusatrice de l'assassin fixée sur l'œil de la victime. Impossible de nier: l'œil du mort encore ouvert montrait indistinctement les traits du bandit qui avait frappé. Il a été prouvé que, en effet, dans certaines circonstances favorables, le pourpre rétinien conservait pendant des heures entières l'image des objets qui étaient venus se peindre à sa surface. On a obtenu ainsi des images sur la rétine des lapins et d'autres animaux. Or voici qui, dans un ordre d'idées voisin, est encore bien plus extraordinaire. Toute image perçue sur la rétine pourrait ensuite, par action réflexe, venir impressionner une plaque photographique. Vous regardez votre voisine.... avec attention et longuement. Puis vous dirigez votre regard sur une plaque photographique. La plaque reproduit fidèlement les traits de la voisine. Le portrait est passé de chez vous sur la plaque. Impossible de rêver un tour de prestidigitation plus original,

Voici les faits tels qu'ils ont été observés. Un physicien anglais, M. Ingle Rogers, regarde un schelling en pleine lumière pendant une minute... L'auteur ajoute: avec l'idée d'en fixer l'image sur la rétine. Puis, tirant un rideau jaune devant la fenêtre qui l'éclairait, de façon à en exclure les rayons actiniques, il place convenablement une plaque sensible et dirige son regard vers le centre de cette plaque.... en concentrant son esprit sur l'image du schelling. Au bout de quarante-trois minutes — il faut de la patience — la plaque développée montre nettement les contours de la pièce de monnaie.

Trois témoins ont assisté aux expériences de M. Rogers. On a recommencé en opérant avec un timbre-poste. Le timbre fut regardé pendant une minute, puis remplacé par une plaque sensible que M. Roger fixa pendant vingt minutes. On développa et il apparut une épreuve qui, malgré l'absence de détails, établit d'une façon indubitable l'existence sur la rétine d'une image susceptible d'impressionner par contre-coup la plaque photographique.

L'expérience, très curieuse, mérite d'être étudiée et, qui sait? en s'y prenant bien, un de ces jours notre œil pourra remplacer les jumelles photographiques. Plus d'appareils! Ne bougez plus! Un regard, un seul regard que vous reporterez sur la plaque. Et les traits seront fixés pour toujours. O surprises de l'avenir!

(J. des Débats). H. de Parville.

Dernier Courrier et Dépêches

Berne, 17 janvier. — Dans sa séance de ce matin, le Conseil fédéral a nommé commandant de la Xe brigade d'infanterie d'élite, le colonel F. Siegfried, à Aarau, actuellement commandant de la Xe brigade de landwehr. M. Siegfried remplace M. le colonel Gutzwiller mis à la disposition du Conseil fédéral.

Le colonel Emile Bischoff, à Bâle, actuellement attaché au service des étapes, est nommé commandant de la Xe brigade de landwehr, en remplacement de M. le colonel Siegfried.

Paris, 17 janvier. — On annonce ce soir l'agonie de M. Floquet.

Francfort-s.-M., 17 janvier. — La *Gazette de Francfort* publie une dépêche de Saint-Pétersbourg ainsi conçue:

« Le bruit court que l'empereur d'Allemagne et l'impératrice auraient l'intention, au cours de leur voyage dans la Méditerranée, d'aller rendre visite, le mois prochain, au grand-duc héritier russe sur le territoire français.

Agence télégraphique suisse

Aeschi (Soleure), 18 janvier. — Hier soir, une ferme habitée par trois familles, dans le centre du village a brûlé. Plusieurs pièces de petit bétail sont restées dans les flammes. On a malheureusement la mort d'une victime à déplorer: c'est celle d'un vieillard qui était déjà couché et qu'on n'a pas pu sauver.

Lucerne, 18 janvier. — Le Conseil d'Etat ordonne, pour les vélocipédistes domiciliés dans le canton, des cartes de circulation.

Madrid, 18 janvier. — Le conseil des ministres a décidé à l'unanimité de remplacer le maréchal Martinez Campos et le général Arderuis, à la suite des dissentiments qui se sont produits avec les partis politiques de la Havane. Ils seront remplacés par les généraux Polavieja et Weyler.

Madrid, 18 janvier. — Dans les cercles politiques, on est convaincu que le remplacement du maréchal Martinez Campos améliorera la situation à Cuba. Les journaux militaires blâment Campos d'avoir éparpillé ses troupes pour protéger les propriétés rurales et déployé peu d'énergie contre les insurgés. On croit que le successeur de Martinez Campos sera le général Polavieja.

Les dépêches de la Havane disent que les succès des insurgés ont été exagérés et qu'ils fuient de toutes parts devant les Espagnols.

Londres, 18 janvier. — On télégraphie d'Adigrat au *Times* que Menelik, désespéré, serait disposé à abandonner l'attaque de Makallé; il irait à Gheralta pour s'approvisionner. Les Italiens avancent régulièrement et sont pleins d'entrain.

— On télégraphie de Berlin au *Standard* que le bruit d'après lequel Guillaume II rendrait visite au tsarévitch à Nice n'est pas confirmé de Saint-Pétersbourg.

Berlin, 18 janvier. — Une édition spéciale du *Reichsanzeiger* publie, à l'occasion des fêtes du 25me anniversaire de la fondation de l'empire, une amnistie pour civils et militaires.

En outre, l'empereur a gracié un grand nombre de condamnés pour crimes de lèse-majesté et pour offenses envers des membres de la maison royale.

Berlin, 18 janvier. — Les fêtes de la célébration du 25me anniversaire de la fondation de l'empire ont commencé aujourd'hui. Des cérémonies ont eu lieu dans les écoles, à l'Hôtel de Ville, etc. A la cérémonie qui a eu lieu dans la Salle blanche du Château royal, l'empereur a donné lecture d'un message dont les passages relatifs au prince Bismarck et au maintien de la paix ont été soulignés par des applaudissements. La ville est entièrement pavoisée. On fait de grands préparatifs pour les illuminations de ce soir. Le temps est pluvieux.

Massaouah, 18 janvier. — Le général Baratieri télégraphie que des indigènes sortis du fort de Makallé confirment que l'ennemi serre la position de plus en plus.

Bibliographie

Le cours de la Ronde, histoire d'un ruisseau, par Ed. Jeanmaire, peintre. Avec illustrations. — Neuchâtel, Imp. Wolfrath. — Prix, 2 fr. 50. — En vente à la Librairie Courvoisier, à la Chaux-de-Fonds.

Nous avons cité l'autre jour un article sur le *Musée neuchâtelois*, dont l'auteur attirait l'attention particulière des Chaux-de-Fonniers sur le fait que les livraisons de décembre et de janvier de cette patriotique publication contenaient le pittoresque travail présenté par le peintre Jeanmaire à la réunion de la Société d'histoire dans notre ville en juillet dernier.

M. Jeanmaire a eu la bonne idée de publier à part cette *Histoire d'un ruisseau*, qui raconte les vicissitudes par lesquelles a passé notre modeste *Ronde* depuis le temps où elle coulait librement de sa source à l'emposieu des Moulins jusqu'à celui où, canalisée jusqu'à ce point, elle a pris un nouveau cours le long de cette Combe-des-Moulins et des Valanvrons. Il va sans dire qu'à l'histoire du ruisseau, le peintre entremêle, dans une libre fantaisie, celle d'épisodes, d'us et de coutumes de notre vie locale d'autrefois, ce qui donne à son travail une valeur documentaire. Quant aux dessins nombreux qui l'illustrent, ils n'auraient pas besoin d'être signés pour que tous ceux qui aiment son talent reconnaissent le faire de l'auteur. C'est la reproduction de ces dessins qui à elle presque seule élève le prix, du reste encore modeste, de cette publication.

Nous en avons dit assez pour en faire comprendre la valeur.

Le Traducteur, journal bimensuel, destiné à l'étude des langues française et allemande, paraissant à la Chaux-de-Fonds le 1er et le 15 de chaque mois. — Prix d'abonnement: 2 fr. 80 par an, 1 fr. 50 par semestre. — Numéros spécimen gratis et franco.

Nous avons déjà dit le bien que nous pensons de ce petit journal, dont la diffusion est allée croissant, grâce au soin qu'il apporte au choix de ses articles et à la forme si usuelle qu'il donne à ses modèles de traduction.

A l'entrée d'une nouvelle année, nous le recommandons derechef à tous ceux qui s'occupent de l'étude comparative du français et de l'allemand.

Misère!, par Walter Biolley, député socialiste de la Chaux-de-Fonds.

Nous avons reçu, il y a quelque temps, les 2me, 3me et 4me fascicules du roman de M. Biolley. Au point de vue littéraire, ils ont toujours, cela va sans dire, la belle valeur du premier; à celui du fond, ils prêteront à la discussion, car si plusieurs des types décrits par l'auteur sont possibles, ils seront néanmoins, aux yeux de nombreux lecteurs, tout à fait exceptionnels, et sa thèse, nettement socialiste, soulèvera forcément les objections habituelles.

Manuel de la Ménagère, maîtresse et servante, par Mme Suëz-DuCommun. — Genève, Stapelmohr. 1 brochure.

Sous ce titre paraît en ce moment un petit écrit dont l'auteur porte un nom neuchâtelois, et donne aux jeunes filles et aux jeunes femmes, sous une forme simple et pratique, une foule de conseils d'autant plus sûrs qu'ils sont basés sur l'expérience.

Nous venons en conséquence le recommander à toutes les personnes qui tiennent à posséder, condensées sans sécheresse, de bonnes règles d'économie domestique.

COLONNE MÉTÉOROLOGIQUE
LA CHAUX-DE-FONDS

Dates	Baromètre			Thermomètre		
	8 h. mm.	Midi mm.	5 h. mm.	8 h. m.	Midi	5 h. s.
				Degrés Centigrades		
Janv. 13	675	676	675	— 14	— 6	— 7
» 14	670	666	665	— 4	— 2	— 2
» 15	672	673	673	— 4	— 4	— 4
» 16	678	680	682	— 3	— 1	— 2
» 17	675	685	685	— 0	+ 1	— 0
» 18	685	685	685	— 0	+ 2	— 0

Les hauteurs de 650 millimètres correspondent à tempête, 660 mm. à pluie, vent, 675 à variable, 685 à beau et 705 à très sec.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
Du 17 janvier 1896

Recensement de la population en janvier 1895: 29,966 habitants,
1894: 29,642 »
Augmentation: 324 habitants.

Naissances

Dubois Charles-Henri, fils de Louis-Alcide, horloger, et de Marie-Louise-Laure née Boillat, Neuchâtelois et Bernois.

Richoz Emile-Lucien, fils de Jean-Joseph, garde-frontière, et de Marie-Catherine née Crausaz, Fribourgeois.

Bloch Gabrielle-Madeleine, fille de Armand, fabricant d'horlogerie, et de Jeanne née Bloch, Bâloise.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

20974. Perrenoud née Weissmüller Elisabeth, veuve en secondes noces de Louis-Constant, Neuchâteloise, née le 19 mai 1819.

Inhumé aux Eplatures. Lévy Hélène-Caroline, fille de Simon et de Florette Libmann, Neuchâteloise, née le 10 avril 1895.

CERCUEILS Tachyphages
petits, depuis Fr. 5
moyens, » » 12
grands, » » 17
Au Manège, Fritz Courvoisier 56A
Dépôt chez M. Mathias BAUR, rue de la Chapelle 6. 15021-43

La Pharmacie BOURQUIN
RUE LEOPOLD ROBERT 39, avise sa nombreuse clientèle et le public en général qu'elle restera ouverte le DIMANCHE toute la journée pendant la Saison d'hiver. 15193-12*

Perret & Cie
Banque et Recouvrements
Métaux précieux.
Usine de dégrossissage d'or et d'argent.
Chaux-de-Fonds, le 18 Janvier 1896.

CHANGES

Nous sommes aujourd'hui acheteurs en compte courant, ou au comptant moins 1/8 % de commission, de papier bancable sur:

		COURS	Esc.
LONDRES	Chèque	25.32½	—
»	Court et petits appoints	25.31	2½
»	2 mois . . . Min. L. 100	25.25	2½
»	3 mois, 80 à 90 jours, Min. L. 100	25.36½	2½
FRANCE	Chèque Paris	100.30	—
»	Courte échéance et petits app	100.30	2½
»	2 mois . . . Min. Fr. 3000	100.35	2½
»	3 mois, 80 à 90 jours, Min. Fr. 3000	100.37½	2½
BELGIQUE	Chèque Bruxelles, Anvers	100.17½	—
»	Traites accept. 2 à 3 mois, 4 ch.	100.30	2½
»	Traites non accept. billets, etc.	100.17½	3½
ALLEMAGNE	Chèque, courte éch., petits app.	123.75	—
»	2 mois . . . Min. M. 1000	123.90	4½
»	3 mois, 80 à 90 jours, Min. M. 1000	124.—	4½
ITALIE	Cheque, courte échéance	92.10	—
»	2 mois . . . 4 chiff.	92.20	5½
»	3 mois, 80 à 90 jours . 4 chiff.	92 30	5½
AMSTERDAM	Court	208.05	2½
»	Traites accept. 2 à 3 mois, 4 ch.	208.20	2½
»	Traites non accept., billets, etc.	208.05	3½
VIENNE	Chèque	207 90	—
»	Courte échéance	207.90	5½
»	2 à 3 mois . . 4 chiff.	207.95	5½
SUISSE	Bancable jusqu'à 120 jours	Pair	4½

Billets de banque français	100.17½	Net
Billets de banque allemands	123.62½	»
Pièces de 20 francs	100.15	»
Pièces de 20 marcs	24.72½	»

VALEURS

ACTIONS	Deman.	Offre
Banque commerciale neuchatel.	540.—	—
Banque du Locle	620.—	—
Crédit foncier neuchatelois	565.—	—.—
La Neuchâteloise	415.—	—
Soc. de construction Ch.-de-Fds	—	—.—
Soc. immobilière Chaux-de-Fds	235.—	—.—
Soc. de const. L'Abeille id.	—	475.—
Ch. de fer Tramelan-Tavannes	—	150.—
Chemin de fer régional Brenets	—	75.—
Ch. de fer Saignelégier-Ch.-de-F.	—	150.—

OBLIGATIONS		
3½ % Fédéral 1887 . plus int	107.50	—
3 % Fédéral. . . . »	101.—	—
4½ % Etat de Neuchatel »	102.75	—
4 % Etat de Neuchatel »	—	—
3½ % Etat de Neuchatel »	101.—	—
3½ % Banque cantonale »	—	—
4½ % Chaux-de-Fonds . »	—	—
4 % Chaux-de-Fonds . »	—	—
3½ % Chaux-de-Fonds . »	100.75	—
3 % Genevois avec lots	112.50	113.50

Achat et Vente de Fonds Publics, valeurs de placement actions, obligations, etc.
Encaissement de coupons.
Achat de lingots or et argent. Vente de matières d'or et d'argent à tous titres et de toutes qualités. — Or fin pour doreurs.
Prêts hypothécaires. Escompte et encaissement d'effets sur la Suisse et l'Etranger. 12731

Brasserie Krummenacher
La Brasserie Krummenacher possède depuis quelques jours une troupe choisie et des mieux composée. Que chacun profite de ses derniers concerts pour aller l'entendre.

F. Jelmoli ZURICH
Dépôt de fabrique
Etoffes pour Dames et Messieurs depuis 85 c. à 15 fr. par mètre. Toileries coton, tous les genres, dep. 16 c. par mèt. Couvertures de lit et de betail, dep. 1 fr. 55 à 30 fr. par pièce. Nappages, Serviettes, Essuie-mains, pur fil. Toile pur fil, toutes les largeurs, dep. 55 c. par mèt.
— Echantillons à qui demande franco. —

Succès enlevant
Archimède disait: « Qu'on me donne un levier, Je soulève le monde ». Inutile chimère! Le grand calculateur est vaincu par Vaissier, Car son exquis savon a soulevé la terre.
E. R. au créateur du savon du Congo. 5

Impuretés du teint, Dartres,
rougeurs, feux, boutons, glandes, disparaissent avec une cure de *Dépuratif Golliez* au brou de noix, phosphates et fer. Dépuratif agréable au goût, plus actif et digeste que l'huile de foie de morue. Seul véritable avec la *Marque des deux palmiers*. Le flacon fr. 3.—, la bouteille fr. 5.50 dans les pharmacies. 10
Dépôt général: Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Maladies de poitrine.
M. le Dr **Schrader, à Wrisbergholzen,** (Hannovre) écrit: « L'hématogène du Dr-méd. Hommel, que j'ai employé dans deux cas de **tuberculose,** avec arrêt complet des fonctions digestives, **a été très efficace** comme incontestable excitant de l'appétit et fortifiant. » Dans toutes les pharmacies. 23

Nous rappelons qu'il n'est pas répondu aux demandes d'adresses qui ne sont pas accompagnées d'un timbre-poste de 10 c. ou d'une carte postale pour la réponse.

Imprimerie A. COURVOISIER Chaux-de-Fonds

VINS & SPIRITUEUX, **EUGENE FER,** rue du Stand 10. Pour malades, **CHAMPAGNE FRANÇAIS** en Chopines

PHOTOGRAPHIE H. REBMANN LA CHAUX-DE-FONDS

Spécialité de **GRANDS PORTRAITS** d'après n'importe quelle photographie.

SIX MÉDAILLES Vienne 1891, Chaux-de-Fonds 1879 et 1891, Paris 1892, Genève 1893, Milan 1894. 7202-18

BANQUE FÉDÉRALE
(Société anonyme)

Capital 25,000,000 francs versés.

LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 18 Janvier 1896

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins ½ % de commission, de papier bancable sur :

		Esc.	Cours
France	Chèque Paris		100 30
	Court et petits effets longs	2	100 30
	2 mois } acc. françaises	2	100 35
	3 mois } min. fr. 3000	2	100.36½
	Chèque min. L. 100		25 32½
Londres	Court et petits effets longs	2	25 31
	2 mois } acc. anglaises	2	25 35
	3 mois } min. L. 100	2	25 36½
	Chèque Berlin, Francfort		123.75
Allemag.	Court et petits effets longs	4	123 75
	2 mois } accept. allemandes	4	123 90
	3 mois } min. M. 3000	4	124 —
	Chèque Gênes, Milan, Turin		92 10
Italie	Court et petits effets longs	5	92 10
	2 mois, 4 chiffres	5	92 20
	3 mois, 4 chiffres	5	92 30
	Chèque Bruxelles, Anvers	2½	100.16½
Belgique	2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	2½	100 30
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	3	100 16½
Amsterd. Rotterd.	Chèque et court		208 05
	2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	2½	208 20
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	3	208 05
Vienne	Chèque et court	4	207 90
	Petits effets longs	5	207 90
	2 à 3 mois, 4 chiffres	5	207 95
Trieste	Jusqu'à 4 mois	4	pair

Billets de banque français	acc	100 17½
» » allemands	»	123 62½
» » russes	»	2.64
» » autrichiens	»	207 40
» » anglais	»	25 29
» » italiens	»	91 80
Napoléons d'or		100 07½
Souverains		25 25½
Pièces de 20 mark		24.72½

Nous offrons sauf invendu :

4 % oblig. Zurich American Trust & Co à 101.25

3½ % Chemin de fer Central Suisse 1894 à 102.—

3½ % Banque foncière du Jura foncières Série O à 100.—

3 ½ % Obligations de notre Banque à 3 ans au pair.

Electricité

La Commission locale d'électricité, avant de procéder aux essais et au choix définitif des **Compteurs électriques** à employer à la Chaux-de-Fonds, invite les personnes qui auraient encore des modèles à soumettre, à bien vouloir les présenter avant le 15 février, aux Services électriques, rue de l'Envers 35.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Ingénieur-électricien de la Commune, à l'adresse ci-dessus.

Le Président de la Commission locale d'électricité :
771-4 H. MATHYS.

Pour cas imprévu
A LOUER

dès maintenant ou pour le 23 Avril prochain, un très bel APPARTEMENT de 4 pièces, au 1er étage, avec balcon, corridor, etc., parqueté partout, dans une maison de premier ordre, construction moderne, situation rue de la Charrière, en face du Collège. Prix favorable.

S'adresser à M. Victor Brunner, rue de la Demoiselle 37. 777-6

L'amour de l'ordre dans tout
Beller's ordonnateur pour lettres
(Brevet suisse)

Enregistreur le plus pratique et le meilleur marché. — Renseignements par (M-12300-z)

Joseph-H. NEBEL

Seul représentant pour la Suisse
ZURICH
43, Stockerstrasse — Bleicherwegplatz.

Exposition d'échantillons de plus de 300 fabriques d'articles de ménage, de voyage, de luxe, verrerie, porcelaine, faïence, etc., etc. 16974-45

— Toujours des nouveautés —

Marchandises expédiées par fabrique payent les prix de fabriques originaux.

On cherche à représenter d'autres fabriques suisses.

On ne traite des affaires qu'avec des revendeurs.

On cherche partout des représentants.

HOMEOPATHIE

M. L. JAQUES, ancien missionnaire, informe les personnes qui désirent recourir à l'Homéopathie, qu'il reçoit chaque semaine le **mardi,** au LOCLE, Reçues 12, chez Mlle A. Perrenoud, de 1½ à 4 h. Le **mercredi,** à la CHAUX-DE-FONDS, Hôtel de la Balance, de 1 à 4 h. Adresse : NEUCHATEL, faubourg de l'Hôpital 36. 17997-24

On donnerait

des **sertissages cylindre** à faire à domicile, par séries regulières.

S'adresser à M. **Descombes-Augsburger, Hauts-Geneveys** (Val-de-Ruz). 728-5

Hernies et Douleurs

Tous ceux qui souffrent d'**Hernies, Varices, Rhumatismes, Sciatiques, Maux de reins, Douleurs** de toute nature, **Maladies de l'estomac et des intestins,** etc., peuvent avoir les conseils gratuits de 689-1

M. Favarger, spécialiste en électricité médicale, de GENÈVE, ayant une **grande expérience dans l'application des Appareils nécessités par ces affections.** Choix de BANDAGES et PRODUITS ÉLECTRO-MÉDICAUX les plus perfectionnés. Nombreux témoignages de guérisons sont à l'appui.

M. FAVARGER reçoit, 9, Rue de la Demoiselle 9, au rez-de-chaussée LA CHAUX-DE-FONDS

On peut s'adresser en toute confiance.

35

francs seulement, c'est le prix **unique** et **maximum** de mes meilleurs **MANTEAUX - OFFICIERS, PARDESSUS** et **MANTEAUX avec pèlerines.**

COMPLETS, les meilleurs à **35 francs** seulement.

PANTALONS, à **8, 10, 12, 14 fr.;** les meilleurs, drap anglais, à **15 francs.**

SPENCERS (Gilets de chasse), au prix de fabrique, soit **6, 8, 10 12 fr ;** les plus fins, **15 fr.**

ROBES DE CHAMBRE, très élégantes, **18** et **22 fr.;** les meilleures, **garnies de velours,** à **27 fr.**

PÈLERINES LORRAINES avec capuchon mobile, n° 1, à **5 fr.;** chaque numéro plus grand, **1 fr.** en plus.

HABILLEMENTS et **MANTEAUX pour garçons,** très élégants et solides, n° 1, à **6 fr.**

N.-B. — Je m'engage à rendre l'argent si, dans les huit jours qui suivent l'achat, l'on peut me fournir la preuve que l'article a été payé trop cher d'un centime seulement, à la seule condition qu'il n'ait pas été porté.

Le grand avantage qu'offre ma maison, c'est que personne ne peut être surfait; car on ne saurait se trouver dans l'embarras, lorsqu'on demande « quelque chose de meilleur », de payer un prix plus élevé, parce que, chez moi, à partir de 35 francs, tout renchérissement est impossible, même pour le plus chic Complet ou Pardessus de votre choix.

Se recommande, 756-1

J. NAPHTALY

N° 9, Rue Neuve N° 9, Chaux-de-Fonds.

Chambre spéciale pour essayer les Habillements.

Prière de bien faire attention au numéro de la maison et de la rue.

Les Magasins sont ouverts le Dimanche.

Calorifères à pétrole
depuis **26 FR.**

chauffage commode, économique, sans odeur, sans danger, aisés à transporter d'une chambre à l'autre **sont vendus SOUS GARANTIE au Magasin**

TIROZZI FRÈRES
21, — Rue Léopold Robert — 21.

600-1

Favorisez l'Industrie du Pays !

Fabrication à façon des véritables **DRAPS** et **MILAINES du pays, Cheviots,** etc., etc. Vente au détail des **Draps, Milaines** pour hommes et pour dames, **Laines à tricoter.** — Se recommande, H-7747-N 11732-1

Gygax-Vioget, fabricant, FILATURE de BOUDRY

Cartes de fiançailles *et de mariage. Spécimens.* Imprimerie A. COURVOISIER.

MALADIES DES YEUX

Consultations du Dr **VERREY, rue Léopold Robert 47,** à la CHAUX-DE-FONDS, tous les **MERCREDI** de 3 à 6 heures après midi. 7210-38

CLINIQUE pour traitements et opérations, **Route d'Ouchy, LAUSANNE.**

SUCRE DE MALT
DR. WANDER
NOMBREUX DIPLÔMES ET MÉDAILLES

Chaque pastille, dans la forme ci-dessus, doit porter le nom du Fabricant.

14757-8

Médecin-Oculiste
Dr BOREL
ancien chef de clinique ophtalmologique à Paris,

reçoit à **La Chaux-de-Fonds,** rue du Grenier 4, Mardi et Vendredi, de 10 heures à midi ;

au Locle, Hôtel du Jura, Mardi de 8 à 5 heures ;

à Neuchâtel, rue St-Honoré 5, tous les jours de 3 à 5 heures, sauf Mardi et Dimanche. 12740-35

Epicerie française
12, Rue du Grenier, 12

VINS rouges français, à 35, 40, et 50 c. 16970-85

Grand choix de LAINES à tricoter, à très bas prix.

Conserves de PETITS POIS, à 50 et 70 c.

Sardines, Thon, Saumon, etc.

EMPRUNT
15 à 20,000 fr. et 6 à 10,000 fr.

sont demandés contre garanties immobilières de tout repos.

S'adresser en l'Etude H. Lehmann et A. Jeanneret, avocats et notaires, rue Léopold Robert 32. 562-4

NOUVEAU : Extrait de malt créosoté
employé avec grand succès contre la phtisie pulmonaire.

Extrait de malt chimiquement pur — Employé avec succès comme expectorant et antiglaireux dans les affections des voies respiratoires.

Ferrugineux. — Très efficace contre la faiblesse, l'anémie, la chlorose, le manque d'appétit, etc. —

Au quinquina. — Tonique par excellence, fébrifuge, régénérateur des forces du système nerveux.

Vermifuge. — D'une absolue efficacité.

EXTRAITS DE MALT DU Dr WANDER

Contre la **Coqueluche.** — Guérison presque toujours certaine. —

Au phosphate de chaux. — Excellente préparation contre le rachitisme, la faiblesse et mollesse chez les enfants.

Extrait de malt avec **pepsine** et **diastase.** Stimule l'appétit et facilite la digest. — **Sucre de malt** et **bonbons de malt.** Précieux contre la toux, l'enrouement, les glaires.

Dans toutes les pharmacies. — Prospectus gratuit.

NOUVEAU : EXTRAIT DE MALT à l'huile de foie de morue (peptonisé). Préparation extrêmement nutritive et facile à digérer.

17656-95

DIAMANT

Diamants pour l'industrie, **Diamant blanc Boart, Diamant noir, Carbone** et 1re qualité pour burins. Pierres en plaques et en bandes pour faiseurs d'assortiments. Pierres rubis 1re qualité.

Dépôt chez **L. Dubois-Kozat,** rue du Parc 22, **Chaux-de-Fonds.**
(H-912-C) 3444-4

Crédit mutuel ouvrier

Remboursement des dépôts de la **Série B, 7me émession** dès **le Lundi 6 Janvier 1896.**

Une nouvelle **Série B, 8me émission** s'ouvrira **le 4 Janvier 1896. On délivre des carnets dès maintenant.**

Tous les carnets de dépôts seront retirés dès **le 28 Décembre 1895** pour y ajouter les intérêts et procéder à leur vérification. 14790-3

Escompte, comptes courants, prêts sur titres et hypothécaires, recouvrements ; garde, achat et vente de titres ; encaissements de coupons. — Rentes viagères ; contrats d'assurances sur la vie **« Le Phénix »** et contre les accidents **« La Rhénania »** aux meilleures conditions.

Mouvements à vendre

A vendre à de bonnes conditions cinq grosses de mouvements remontoirs cyl., échappements faits, 11½, 11¾ et 12 ½ lig.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 571-4

Terminages

Un termineur bon horloger, ayant l'habitude de la pièce ancre de qualité, entreprendrait au prix du jour des terminages dans ces genres. 572-1

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Mariage

Un **garçon** de 30 ans, qui a un commerce d'horlogerie, désire faire connaissance d'une demoiselle catholique avec une certaine dot. Discrétion garantie. — Ecrire avec photographie et références sous chiffres **105 P.** Case postale **54, Porrentruy.** (H-340-I) 723-1

Appartements à louer

Pour le 23 Avril ou plus vite,

Balance 12. Deux beaux **logements** aux 1er et 2me étages, remis à neuf, bien exposés au soleil, de 5 et 6 pièces. Prix modérés. 16954-15*

Un local bien éclairé, spacieux et situé au centre des affaires. Conviendrait pour tout commerce ou industrie, (menuisier-vitrier, laiterie, magasin alimentaire). 17161-14*

Aux Eplatures. Un beau **logement** de trois pièces, cuisine et dépendances ; prix **250 fr.** par an. 17162-14*

Boulevard de la Gare. Un **pignon** de deux pièces, cuisine et dépendances. 17163-14*

De suite ;

Boul. de la Gare. Un beau **logement** de 4 pièces, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil, Prix, **480 fr.** par an. 13918-26*

Pour le 23 Avril 1896

Temple Allemand 109, un **deuxième étage** bien exposé au soleil, de deux pièces, corridor fermé, cuisine et dépendances. 757-1*

Temple Allemand 109, un beau **local** utilisable comme atelier pour gypseur, menuisier, etc. 758-1*

Hôtel-de-Ville 41. Un beau **logement** exposé au soleil, de 3 chambres et dépendances. Prix annuel, 450 fr. avec l'eau. 626-2*

Balance 12. Une grande et belle Boucherie avec un Café, tous les deux bien achalandés ; logement à l'étage. Affaire avantageuse. Prix modéré. 16774-14*

Logement de 3 pièces et alcôve, bien exposé au soleil, au rez-de-chaussée, avec jardin d'agrément, dans une maison située rue de la Demoiselle. 17160-14*

S'adresser à l'Etude

A. Monnier, avocat
Rue Neuve 6 (entrée par la Place du Marché),

Cigares de la Havane

dernière récolte, en paquets de 20 pièces, caissons de 25, 50, 100. Vente au détail. **Pâte de fruits de Goyave,** au magasin d'Articles japonais, rue du Parc 23, **BORTKIEWICZ,** au 1er étage. Choix de **Tapis** et **Broderies. Articles suédois.** 548-1

SOLS A BATIR

à vendre, situés entre la rue Piaget et la rue du Nord. 7216-18*

Bureau RUEGGER, Léopold Robert 6

Attention !

Liquidation de **TABAC ouvert,** première qualité, à **75 ct.** les 500 grammes ; rabais par quantité, à l'Epicerie, rue du Grenier 22. 591-1

XVIme Année — 5 ct Le Numéro 5 ct — Dimanche 19 Janvier 1896

L'IMPARTIAL

SUPPLÉMENT AU N° 4642

Avis officiels
DE LA
Commune de la CHAUX-DE-FONDS

AVIS

Le Conseil communal informe la population que le plan de situation et les profils en long du tracé projeté pour le Tramway sont déposés au Bureau des Travaux Publics (Juventuti).

Conformément à la loi fédérale du 1er Mai 1850 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, ces plans resteront déposés pendant 30 jours à dater de celui de la 1re publication du présent avis, afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Pendant ce même délai :

1°. Ceux qui se croiraient fondés à contester l'obligation où ils seraient de céder ou de concéder des droits, conformément au plan et par suite de sa mise à exécution, devront faire valoir leurs moyens d'opposition dans une pièce écrite adressée au Conseil Fédéral.

2°. Ceux qui d'après le plan des travaux, se trouvent dans le cas de céder ou de concéder des droits ou de former des réclamations, concernant le maintien des communications telles que routes, canaux et autres ouvrages quelconques, devront faire parvenir par écrit au Conseil communal un état exact et complet de ces droits et réclamations. — Cette disposition n'est pas applicable aux créanciers hypothécaires.

A l'expiration du délai ci-dessus fixé, aucune opposition contre l'expropriation de sera plus admise.

Si les droits mentionnés au paragraphe 2 qui font l'objet de l'expropriation ne sont pas déclarés dans le même délai, ils deviendront à son expiration la propriété du Comité d'initiative puis de la future Société du Tramway ; néanmoins durant les six mois suivants, une demande d'indemnité pourra être présentée par le propriétaire dépossédé qui devra sans autre formalité, se soumettre quant au montant de l'indemnité à la décision de la Commission d'estimation.

S'il n'est formé aucune demande d'indemnité avant le délai de six mois, toutes réclamations contre le Comité d'initiative et la future Société du Tramway seront éteintes.

A dater du jour de la présente publication, il ne peut, les cas urgents exceptés, sans le consentement du Comité d'initiative être apporté aucun changement à l'état des lieux et sans aucun cas, des modifications aux rapports juridiques concernant l'objet à exproprier ; s'il était contrevenu à cette disposition, les changements ne seraient point pris en considération lors de la fixation de l'indemnité. 486-2

A la Chaux-de-Fonds le 10 Janvier 1896.

Au nom du Conseil Communal :
Le Président,
(signé) Paul MOSIMANN.
Le Secrétaire,
(signé) E. TISSOT.

IMMEUBLE A VENDRE
Aux Eplatures

A vendre de gré à gré, la **maison de la Gare des Eplatures,** vis-à-vis du Temple de cette localité, au bord sud de la route cantonale, laquelle a droit d'hôtel et renferme actuellement un restaurant de Tempérance, un magasin, le Dépôt des Postes des Eplatures, grange et écurie et plusieurs logements, le tout d'un revenu de 1550 fr. Cette maison est assurée contre l'incendie pour 30,000 fr. Le terrain de dégagements contigu mesure 1500 mètres carrés.

Par sa situation exceptionnelle et sa destination, cet immeuble a un revenu assuré susceptible d'une augmentation très sensible pour un amateur intelligent.

S'adresser pour le visiter et pour les conditions, à M. JAQUET, notaire, Place Neuve 12, à La Chaux-de-Fonds. 439-3

A LOUER

MM. OTTONE & NOVARINI, propriétaires, ont encore à louer pour St-Georges prochaine 1896) ou avant, quelques **magnifiques appartements** très confortables de 4, 5, 6 et 8 pièces, dans le bâtiment qu'ils construisent à la **rue Léopold Robert 58,** ainsi que de **beaux magasins** au rez-de-chaussée, avec grandes devantures. L'un d'eux formera l'angle des rues Léopold Robert et du Balancier, avec entrées de chaque côté. 8361-60*

Adresser les offres à M. Ch. Barbier, notaire, rue de la Paix 19, ou à M. C.-J. Ottone, entrepreneur, rue du Parc 71.

A louer

pour St-Georges 1896, à la **rue de l'Ouest,** dans une maison moderne, un bel **appartement** au 1er étage, se composant de 3 pièces, grande alcôve, cuisine, corridor fermé. Cour, buanderie, jardin, eau et gaz. — S'adresser l'après-midi, de 1 à 2 h., rue du Temple-Allemand 59, au 2me étage. 14725-37*

50 centimes la boîte.

Seul dépôt de la VÉRITABLE
GRAISSE CHAMBAZ
pour chaussures
CHEZ
M. WILLE - NOTZ
la Chaux-de-Fonds. 58-4

AVIS

Il vient d'arriver un **grand choix de Chaussures en Caoutchouc,** en tous genres, **qualité extra** et à des **prix exceptionnels. Mise en vente** de **100,000 Enveloppes** de lettres, **bonne qualité, grand format commercial,** au prix de **2 fr. 70** le mille. — C'est au 426-2

Grand Bazar Parisien
RUE LÉOPOLD ROBERT 46
Succursale : Place Neuve et Rue Neuve 2

A REMETTRE

pour le 23 avril 1896 ou plus tôt un 568-2

Magasin de Denrées coloniales

gros et détail, situé dans un endroit des plus industriels du canton et existant depuis nombreuses années. Facilités de paiement de la reprise. Une personne sérieuse et active y trouverait un avenir assuré. — S'adresser, sous **U. 135 C., à MM. Haasenstein & Vogler, à la Chaux-de-Fonds.**

Etude de Me Paul Jacot, not., Sonvillier

Vente d'immeubles

Vendredi 21 Février 1896, dès 5 h. du soir, au **Café du Cerf,** à **Sonvillier** l'administrateur de la masse en faillite de Dlle Rose RACINE, à Sonvillier, exposera en vente par voie d'enchères publiques et en un seul lot, les immeubles dépendant de cette masse, savoir : (H-157-1)

Une maison d'habitation rurale avec café au rez-de chaussée et 3 appartements ; ensemble ses aisances et dépendances en nature de jardins, prés et champs, d'une contenance totale de 5 hectares, 39 ares, 76 centiares.

Estimation d'expert : **25,200 fr.**

Le cahier des charges sera déposé à l'Office de faillites, à Courtelary, dès le 10 février 1896.

Sonvillier, 7 Janvier 1896.

434-1 L'administrateur de la faillite :
Paul JACOT, not.

Incontinence d'urine.

Il est reconnu qu'un grand nombre d'enfants mouillent leur lit, ce qui fait, à bon droit, le désespoir de leurs parents et des personnes chargées de les élever. Ce mal peut être guéri à peu d'exceptions près, par la **Polyclinique privée** de **Glaris,** qui donne par lettres les indications nécessaires. Je suis d'autant plus à même de constater l'efficacité du traitement ordonné par cet établissement, que mon fils a été guéri en le suivant et qu'il n'a plus eu de rechute depuis lors. Domdidier, le 24 Août 1895. Mélanie Fornerod — Vu pour légalisation de la signature de Mélanie Fornerod. Domdidier, le 24 Août 1895. C. Corminbœuf, syndic. — S'adresser à la **Polyclinique privée,** Kirchstrasse 405, **Glaris.** 14121-8

Etude J. CUCHE, Dr en droit
26, Rue Léopold Robert 26.

A louer pour tout de suite :

Industrie 23. Rez-de-chaussée de trois pièces, cuisine et dépendances. Prix 420 fr.
— Deuxième étage de trois pièces, cuisine et dépendances, 480 fr.
— Troisième étage de trois pièces, cuisine et dépendances, 550 fr.
— Pignon d'une pièce, cuisine et dépendances, 216 fr. 586-4

Promenade 9. Deuxième étage de trois pièces, cuisine et dépendances, 570 fr. 587

Place-d'Armes 14a. Deuxième étage de trois pièces, cuisine, et dépendances, fr. 550. 588

Hôtel-de-Ville 19. Deuxième étage de trois pièces, cuisine et dépendances, 480 fr.
— Troisième étage de trois pièces, cuisine et dépendances, 480 fr.

A louer l'**immeuble** portant le n° 19A de la rue de l'Hôtel-de-Ville, le rez-de-chaussée à l'usage d'atelier et le premier étage de trois pièces, cuisine et dépendances. Conviendrait à menuisier, forgeron, etc., 600 fr. 589

A vendre

à des conditions exceptionnellement favorables, un **HANGAR** couvert de tuiles, boulonné de manière à pouvoir être facilement démonté et remonté, situé à la Gare du Crêt du Locle.

S'adresser à M. F.-J. Jeanneret, géomètre et notaire, au Locle. 18127-5

LESSIVE QUALITÉ SUPÉRIEURE RICHARD NEUCHATEL
Dans toutes les Epiceries
3671-3

A louer

de suite un **LOGEMENT** de 4 pièces, alcôve, cuisine et dépendances ; pour St-Georges 1896, un **LOGEMENT** de 3 pièces, cuisine et dépendances, au 1er étage.

S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 8. 14984-21

A louer

Pour le 23 Avril 1896 :

Un beau magasin avec appartement de trois chambres, alcôves, cuisine et dépendances, situé au centre même des affaires et sur un passage des plus fréquentés. Loyer annuel **fr. 1630,** eau comprise. 110-2

Rue de l'Hôtel-de-Ville un appartement de trois chambres, cuisine et dépendances, avec jardin. Le tout bien exposé au soleil. 111

Rue des Terreaux un bel appartement, au soleil, composé de trois chambres, cuisine, dépendances et jardin. 112

De suite ou pour époque à convenir :

Rue de la Ronde un grand appartement de trois chambres, cuisine, dépendances et cour. 113

S'adresser à M. **VICTOR PAUX,** gérant, rue de l'Industrie 2.

Mlle PAULINE SERMET
5, Place de l'Hôtel de-Ville 5.

Corsets français
Spécialité de
CORSETS
Grand choix, qualités garanties
Envois franco à choix au dehors.

12750-35

Disparition des Poils follets

en 5 minutes par la **Crème épilatoire des Créoles.** — Prix, **2 fr. 50.** 461-4
Chez M. Emile Piroué aîné, AU FIGARO, place du Marché, la Chaux-de-Fonds.

MAISONS A VENDRE

A vendre, à des conditions exceptionnellement favorables :

Une **maison d'habitation** de deux étages sur le rez-de-chaussée, renfermant sept appartements.

Une dite à l'usage d'habitation, avec café, grange, écurie et remise. Cette dernière conviendrait particulièrement à un voiturier, marchand de bétail ou marchand de bois.

Placement de fonds très avantageux.

S'adresser rue Léopold Robert 22, au 1er étage. 267-3

CHOCOLAT SUCHARD
Médaille à l'Exposition universelle de Chicago. 14343-39

Eplatures.

A louer, pour la St-Georges 1896, un beau **logement** de 3 pièces, corridor fermé, cuisine et dépendances (part au jardin), situé à la **Bonne Fontaine.** Prix modéré.

S'adresser en l'Etude R. Houriet, avocot, rue Fritz Courvoisier 3, ou à M. Alfred Guyot, à la Bonne Fontaine. 393-2

-La Fraternité-
Société de secours en cas de décès

rappelle que tout candidat peut se présenter chez l'un des médecins de la Société :

MM. Dr Bourquin, Léop.-Robert 55.
Dr Gerber, D. JeanRichard 28.
Dr Faure, Pl. Hôtel-de-Ville 5.
Dr Perrochet, Léop.-Robert 16.

qui ont les formulaires nécessaires.

Les frais de la déclaration sont compris dans la mise d'entrée unique de 5 fr., réclamée lors de la réception.

59-11 **Le Comité.**

Logements pr St-Georges 1896

Paix 65. Troisième étage, 3 pièces. Prix, 520 fr.
Parc 75. Pignon, 3 pièces. 420 fr.
Paix 75. Premier étage, 3 pièces. 520 fr.
Demoiselle 109. Premier étage, 3 pièces et alcôve. 570 fr.
Demoiselle 113. Pignon, 2 pièces, 360 fr.
Progrès 99. Premier étage, 2 pièces. 400 fr.
Progrès 101. Premier étage, 3 pièces. 460 fr.
Progrès 105. Premier étage, 3 pièces. 470 fr.
Progrès 103 a. Deuxième étage de 3 pièces. 450 fr.
Parc 86. Deuxième étage, 3 pièces et bout de corridor. 580 fr. 415-5

Serre 103. Premier étage, 3 pièces. 540 fr.
— Deuxième étage, 3 pièces. 540 fr.
— Troisième étage, 3 pièces. 520 fr. 416

Parc 78 bis. Troisième étage, 3 pièces et alcôve. 570 fr. 417

Doubs 157. Pignon, 2 pièces. 360 fr. 418

Paix 61. Pignon, 2 pièces. 400 fr. 419

Demoiselle 93. Premier étage, 3 pièces, bout de corridor et balcon. 820 fr.
Demoiselle 91. Sous-sol, 2 pièces et cuisine. 375 fr. 420

Temple Allemand 95. Deuxième étage, 2 pièces. 375 fr. 421

Temple Allemand 99. Rez-de-chaussée, 3 pièces et alcôve. 570 fr. 422

Puits 13. Premier étage, 3 pièces. 470 fr. 423

S'adresser à M. Alfred GUYOT, gérant, rue du Parc 75.

A louer

pour époque à convenir plusieurs beaux **appartements** de 2 et 3 pièces, au soleil, et **pour St-Georges 1896,** plusieurs **appartements** de 2 et 3 pièces, tous **remis à neuf,** dont 2 dans la même maison.

Pour **St-Georges 1896, un magasin** avec appartement de 2 pièces au soleil et grandes dépendances.

S'adresser au comptoir Ducommun-Roulet ou aux Arbres. 16455-11

A LOUER

Un **magasin** avec petit appartement. S'adresser au Magasin de Papiers peints, rue Jaquet-Droz 39, Chaux-de-Fonds. 16873-23*

A louer
rue Léopold Robert 64

1. Un **magasin** avec logement.
2. Un **pignon** de 3 pièces avec corridor fermé. 197-31

S'adresser même maison, au 1er étage.

CRÉDIT MUTUEL OUVRIER
rue de la Serre 16.

A louer les **LOGEMENTS** ci-après :

a) Pour tout de suite ou pour St-Georges 1896,

Serre 8, *2me étage. 3 pièces.*

Grenier 26, *rez-de-chaussée. 3 pièces.* 16530-17

b) Pour St-Georges 1896.

Serre 8, *un magasin au sous-sol et un logement de 3 pièces au rez-de-chaussée.*

A louer

pour St-Georges ou St-Martin, rue de la Demoiselle 25, au 1er étage, à un petit ménage, un bel **appartement** de trois pièces, avec alcôve, cuisine et dépendances d'usage. — S'adresser l'après-midi, au 1er étage, porte à gauche, même maison. 590-1

Dr Jameson.

M. Krüger.

Nous avons raconté, ces jours,-l'équipée du Dr Jameson. sa tentative d'invasion du Transvaal, et l'énergie avec laquelle M. Krüger, président de cette République sud-africaine, a battu le Dr Jameson et l'a fait prisonnier. Nous donnons ci-dessus les portraits de ces deux personnages.

Bulletin de droit usuel.

Droit civil. — Droit administratif. — Droit commercial et industriel. — Droit pénal. — Procédure. — Lois spéciales.

F. L. — L'ouverture de la faillite rend exigibles les dettes du failli. Deux motifs peuvent être donnés à l'appui de cette règle : le terme était accordé par le créancier à raison de la confiance qu'il avait dans le débiteur et n'a plus de raison d'être quand la faillite montre que cette confiance était mal fondée ; le maintien du terme amènerait des complications inutiles dans la liquidation, puisqu'il faudrait mettre en réserve les dividendes afférents aux créanciers dont les droits ne seraient pas encore échus.

P. K. — Jugé que toute imputation insultante et grossière n'est point constitutive de l'injure grave dans le sens de l'art. 46, litt. 6., de la loi fédérale sur l'état civil et le mariage ; pour qu'elle constitue une cause déterminée de divorce, il est nécessaire que l'atteinte à l'honneur trahisse, de la part de l'offenseur, un degré de haine ou de mépris tels que la continuation de la vie commune en soit devenue impossible.

De ST. GEORGES.

Il sera répondu par la voie du Bulletin à toutes les questions posées par lettre à M. de St Georges, Bureau de l'Impartial. Pour réponse particulière joindre 50 centimes en timbres-poste.

NOTA. — Toute correspondance demandant une réponse dans le bulletin du samedi, doit parvenir au Bureau de l'IMPARTIAL le jeudi au plus tard.

ESSAIS DE SOCIOLOGIE

New-York, le 28 Décembre 1895.

Monsieur le Rédacteur de l'Impartial,
La Chaux-de-Fonds.

Permettez à votre correspondant de N.-Y. de suivre ses essais de sociologie par le collectivisme, en se servant comme repoussoir de divers articles de journaux français que vous venez de reproduire,

Mon but est de rendre l'ensemble de la question sociale plus intelligible, par les contrastes qu'elle fait naître, le pour et le contre qu'elle soulève, dans les diverses couches de notre société, essayant ainsi de faire luire un peu de lumière sur toutes les faces de ce problème fort complexe.

Vous avez fait paraître le 9 Octobre « La science devant l'infini, dissertation du *Figaro*, casuiste habile, transformant très subtilement la sociologie « science du développement et de la constitution des sociétés humaines » — en prophéties.

Ce journal parisien, très chiquement superficiel, mondain par excellence, organe de la haute société, met dans la bouche de Littré en 1850 cette phrase : « La paix est prévue depuis 25 ans par la sociologie.

Prédiction énoncée par des déductions faites de la science infuse apparente, d'Auguste Comte, laquelle n'est pas de la science, mais de la casuistique.

La science ne prophétise pas, « elle constate » ; c'est d'après Littré le savoir sûr et certain,

La sociologie est bien loin — il est vrai — d'avoir dit son dernier mot, tout comme la pathologie, la psychologie, les mathématiques, etc.

La sociologie est infinie ainsi que toutes les sciences, et elle n'a rien à voir dans les hypothèses des visions béatifiques ou chimériques, auquel tend le brillant casuistisme du *Figaro*, pour les besoins de sa cause réactionnaire.

Nous croyons avoir suffisamment démontré la nature et le véritable but scientifique et humain de la sociologie, pour pouvoir poursuivre nos essais sociologiques.

Vous avez reproduit le 15 Octobre *le collectivisme* de la « Revue politique et parlementaire française », dépeignant — centralisatrice à outrance — la doctrine de Marx, Guesde et Malon, et affirmant péremptoirement que cette doctrine a été adoptée par les socialistes suisses.

Cette affirmation est controuvée à l'égard d'un grand nombre de collectivistes, Suisses allemands, d'un bien plus grand nombre encore de Suisses romands et tout particulièrement à l'égard des collectivistes de votre contrée.

A l'encontre de cette affirmation involontairement erronée les collectivistes suisses précités ne veulent pas d'une dictature étatiste absolue, réglementant la distribution du travail et le mode de répartition des produits ; ils veulent encore moins que l'Etat empoigne et classifie un homme et lui impose d'autorité un travail contre son goût et ses aptitudes que cet homme devrait accomplir sous la surveillance de fonctionnaires, comme le forçat sous l'œil du garde-chiourme.

Ils désirent, au contraire, un Etat constitué sur les bases morales et bienfaisantes de la famille, laquelle accorde à sa table la même nourriture à un ou plusieurs de ses enfants infirmes ou mésintelligents, qu'à ses autres enfants mieux doués et plus robustes.

Les collectivités doivent — selon eux — constituer l'Etat et non pas l'Etat former et maîtriser les collectivités.

Pour arriver à ce but par une sage transition expérimentale, ces collectivistes suisses demandent les attributs de la personne morale et juridique par les syndicats professionnels, qu'ils appellent improprement syndicats obligatoires.

On reste absolument libre de ne pas être d'accord avec leurs aspirations, mais ces aspirations sincères ne doivent être dénaturées par le ridicule.

La Revue politique et parlementaire française demande ironiquement en prenant feu Burdeau comme porte voix :

Quelle satisfaction morale et intellectuelle pourrait bien donner le collectivisme à une société civilisée.

Le collectivisme aura-t-il :

Une religion d'Etat ?

La liberté religieuse et celle de propagande ?

Les artistes, les écrivains, pourront-ils se vouer librement à la science et aux arts.

Leurs heures de travail seront-elles réglementées par l'Etat ?

Un fonctionnaire, fixera-t-il le prix de leurs œuvres ?

Le patronat sera-t-il respecté ?

Mais il nous semble à nous qui avons suivi, sans parti pris ni préjugés quelconques, un certain nombre de délibérations intéressantes, des socialistes de l'Ancien et du Nouveau-Monde que la réponse du simple bon sens collectiviste suisse, au parlementarisme politique, sera :

Les prêtres, les artistes, les écrivains, les commerçants, les patrons, les ouvriers, les fabricants, les commis, les porte-faix, les domestiques, etc., etc., auront chacun leur collectivité autonome, comme toutes les vocations libérales ou professionnelles.

Leurs membres fixeront eux-mêmes, chacun dans leurs collectivités respectives : leur liberté d'action — leurs heures de travail, etc. — le prix de leurs œuvres d'après l intérêt général, le perfectionnement, l'organisation de leurs arts et métiers, et non plus exclusivement d'après leurs intérêts personnels, les spéculations, le lucre, comme cela ne se fait que trop actuellement au détriment de nos industries nationales.

Divers journaux accusent les socialistes d'être des sans-patrie et des sans-famille.

Cette accusation peut aussi se retourner contre les accusateurs dans une certaine mesure.

La dictature capitaliste, régissant tacitement notre société non chrétienne égoïste, n'enlève-t-elle pas — par ses grands accaparements financiers — à beaucoup de travailleurs, leur part nécessaire pour pouvoir élever convenablement leurs familles ?

Cette dictature de la haute finance, du veau d'or, ne met-elle pas ainsi beaucoup de pauvres ouvriers au rang de parias ?

Conséquemment l'aristocratie d'argent reproche aux ouvriers organisés, la situation de sans-famille et de sans-patrie — qu'elle leur crée — par sa rapacité et son manque total de christianisme sincère.

Quoi qu'il en soit, cette accusation ne peut pas atteindre les collectivistes Suisses romands.

D'après leur système, l'organisation légale du travail doit faire mieux apprécier aux ouvriers l'amour du travail et celui de la famille fécondé par l'appui collectif des Syndicats légaux ; l'amour de la patrie en découlera tout naturellement, mais dans sa plus large acception, sa plus haute expression civilisatrice, chrétienne — non rabaissé par le chauvinisme national armé, — mais réélevé par l'amour de l'humanité, lequel réclame ardemment avec le vrai christianisme : «A bas les armes, aimez-vous les uns et les autres ! »

Par contre, tout en respectant, — sans les admettre — les convictions sincères des partisans du socialisme d'Etat, que nous avons du reste reproduites ici, précédemment, dans toute leur intégrité, nous sommes persuadés — nous Suisses-Américains de l'Ecole sociétaire — que les socialistes centralisateurs étatistes suisses font actuellement fausse route.

Leurs agissements politiques ne sont pas conséquents avec leurs principes.

Leur but final est la nationalisation de la terre et de l'industrie.

En proposant les monopoles étatistes, ils nationalisent,

C'est logique.

Ils sont les adversaires déclarés de la souveraineté militaire.

C'est conséquent.

Mais ce qui est inconséquent au premier chef, c'est de suer sang et eau pour obtenir les monopoles au profit de l'Etat actuel espérant illogiquement en obtenir des avantages socialistes.

Le Gouvernement fédéral — malgré tous ses beaux sourires esquissés diplomatiquement aux socialistes étatistes et autres — veut simplement grossir outre mesure ses finances avec les monopoles pour pouvoir asservir les cantons et faire surtout de la militairomanie à outrance.

Les socialistes et leurs adhérents jouent présentement en Suisse un rôle de dupes ; car la seule logique, conforme aux règles rationnelles du socialisme d'Etat, ne peut et ne doit être que celle-ci :

Etant admis que la législature actuelle sanctionne et protège de graves inégalités et injustices, il est urgent qu'elle soit modifiée pour constituer un état social plus égalitaire de fait, c'est à dire plus juste.

Cette modification du code et de la loi ne pouvant être que l'œuvre des représentants de la nation, des législateurs, de l'Etat, c'est l'Etat qui doit opérer cette réforme, mais pour l'opérer il faut qu'il en soit partisan ; en conséquence, il faut auparavant que l'Etat devienne socialiste.

Conclusion.

Toutes les rénovations sociales proposées méritent d'être consciencieusement étudiées par tous les esprits sérieux et impartiaux de notre époque, jusqu'à parfaite solution de la question sociale, cette solution appartient à la science ; c'est l'opinion de l'Ecole sociétaire.

L'AVENIR

Législations, réglementations, codes, tutelles, lisières, lâcheront l'homme.

L'avenir, c'est l'individu en pleine possession de lui-même, c'est l'initiative universelle, c'est la faculté de tout proposer et de tout choisir, c'est le droit pour tous de circuler dans toutes les nouveautés.

L'unique fonction du gouvernement sera de faire partout le plus grand jour possible, afin que chacun avant de préférer une route à l'autre, sache bien où il va.

La loi ne sera plus que le poteau du chemin, l'écriteau de la rue, le réverbère de la nuit de l'esprit.

Le gouvernement de l'avenir, c'est la SCIENCE.

La science contient la conscience.

Maintenant tout ce qu'on fait pour le bien, c'est de punir le mal.

La pénalité ne prévient rien. Elle n'a d'abord affaire qu'au mal matériel, apparent, brutal, audacieux, à l'effraction de la vitre, au coup de couteau.

Le mal moral, le mal latent, les trahisons domestiques, les scélératesses lâches, les cruautés habiles, les assassinats bien faits, les spéculations malsaines, les malversations bien ourdies, les exactions et concussions contournant le code pénal, lui échappent.

Et le mal matériel ?... Ce n'est pas la Loi qui l'empêche.

Est-ce que vous voleriez, vous assassineriez, si la Loi vous le permettait ?

Je déclare que je ne connais pas de Loi qui m'ait empêché de faire le mal, mais que j'en connais qui m'ont empêché de faire le bien.

Quant au petit nombre que retient la crainte du bagne, triste produit pour une civilisation, des misérables qui n'osent pas tuer et voler, mais qui voudraient bien ! quelle vertu, la lâcheté !

Il ne s'agit pas d'être honnête par peur, mais d'être honnête par honnêteté.

Ce ne sont pas les gendarmes qu'il faut multiplier, ce sont les consciences ; non exclusivement dans les classes ouvrières, mais dans toutes les classes de notre société, sans exception.

La conscience atteint le mal tout entier, le mal public et le mal latent.

Le crime est fait d'ignorance et de misère ; donc, l'éducation universelle pour que tous veuillent le bien ; le bien être universel pour que tous le puissent ; voilà les deux lois préventives de l'avenir.

Ainsi, l'avenir, c'est l'homme gouverné par son intelligence et jugé par sa conscience.

C'est par assemblée — jusqu'au jour où il n'y aura plus d'assemblée du tout — l'assemblée des représentants de l'intelligence et de la conscience, de ceux qui ne font pas les lois, qui les trouvent et qui les éclairent, de ceux dont les lois sont la loi d'attraction, la loi de gravitation, l'électricité, les vérités, les chefs-d'œuvre, de ceux qui ont pour force armée — l'évidence et pour politique la lumière.

Silvio Pellico

Librairie-Papeterie A. COURVOISIER

La Chaux-de-Fonds.

Viennent de paraître :

La vie transformée, par H. Drummond, traduit par M. Courvoisier-Sandoz. — 1 fr.
Larmes d'enfant, par Noële Roger. — 3 fr.
Récits et allégories, par M. R. Saillens. — 3 fr,
Au pays de la Bible, avec illustrations. Brochure, 40 c.
A travers le Caucase, par le Dr E Levier. — 10 fr.
Saint-Winifred ou le monde des écoliers, illustré de 150 gravures, par F.-W. Farrar. — 4 fr.
Manuel de la Ménagere, par Mme Suès Ducommun. — 1 fr. 50.
Le monde sera-t-il catholique, par Daniel Metzger. — 2 fr. 50.
Nouveaux contes pour tous, par Adolphe Ribaux. — 3 fr. 50.
L'Israélite, de la naissance jusqu'à la mort, par C. de Faye. — 2 fr. 50.
Contes de Bretagne, par Mme Georges Renard. — 3 fr. 50.
Au Foyer chrétien, IIe année. — 2 fr. 50.
Essais économiques, par Numa Droz. — 7 fr. 50.
Simples choses et simples gens, par Adolphe Villemard. — 3 fr.
Un complot, brochure illustrée, par Arthur Massé. — 10 c.
Souvenirs de Noël, brochure illustrée, par Arthur Massé. — 10 c.
Pour les tout petits, poésies. — 1 fr. 25.
Souvenirs d'enfance, récits vrais, par Frédéric Hunt. — 3 fr.
Château Pointu, par T. Combe. — 2 fr. 50.
La Cité sans église, par Henry Drummond. — 1 fr.
Le père Martin, un joyeux Noël, par R. Saillens, 1 brochure illustrée. — 20 c.
La bombe de Noël, par R. Saillens, 1 brochure illustrée. — 20 c.
Le Noël du solitaire, récit pour les enfants des écoles du dimanche, par Mlle E. Dubois, 1 brochure illustrée. — 20 c.
Une surprise, récit de Noël, par Ed. Huguenin-Jacot, 1 brochure illustrée. — 20 c.
Le Noël de Bell, épisode des troubles du Cameroun en 1893, par E. Vaucher pasteur, 1 brochure illustrée. — 25 c.
Plus rose, histoire pour les enfants. — 3 fr. 50.
Critique de combat, par Georges Renard. — 3 fr. 50.
Brésil et Argentine, par Edouard Montet. — 3 fr. 50.
Au Foyer romand, Etrennes littéraires pour 1895. — 3 fr. 50.
Sous les Sapins et ailleurs, par H. Smilax. — 3 fr. 50.
Les contes de l'Hirondelle. — 3 fr.
Le trésor de la maison, par Mme Dupertuis, auteur des « Recettes de ma tante ». — Broché, 3 fr. 25 c ; cartonné, 3 fr. 75.
Le carillon tinte, poésies par Jules Cougnard. — 3 fr. 50.
Au delà du Jourdain, souvenirs d'une excursion, par Lucieu Gautier. — 2 fr. 50.
Scènes de la vie suisse, par Ed. Rod. — En fascicules à 80 c.
Les Châteaux suisses, par Mme de Montolieu. — En fascicules à 75 c.
En cassant les noix, par Alfred Cérésole. — 3 fr. 50 c.

☛ Envoi au dehors, par retour du courrier, au reçu d'un mandat postal ou contre remboursement.

CULTES A LA CHAUX-DE-FONDS

Dimanche 19 janvier 1896

Eglise nationale

9 1/2 h. du matin. Prédication.
11 » » Catéchisme.

Salle du collège de l'Abeille

9 1/2 h. du matin. Prédication.
7 1/2 h. du soir. Etude biblique.

Ecoles du dimanche : 11 heures du matin, aux Collèges primaire et de l'Abeille.

Eglise indépendante

9 1/2 h. du matin. Culte au Temple.
11 h. » » Catéchisme.

Chapelle de l'Oratoire

9 1/2 h. du matin. Culte.
7 1/2 h. du soir. Méditation.

Ecoles du dimanche: 11 heures du matin, au Vieux-Collège, à l'Oratoire et à la salle de la Croix-Bleue.

Deutsche Kirche

9 1/2 Uhr Vorm. Predigt.
11 » » Sonntagsschule.

Chapelle morave (rue de l'Envers)

10 h. du matin. Prédication.
11 » » Ecole du dimanche.
7. h. du soir. Mission.

JEUDI 23 JANVIER

8 1/2 h. du soir. Etude biblique.

Eglise catholique chrétienne

9 1/2 h. du matin. Culte liturgique. Sermon.
10 1/2 h. » Catéchisme.

Eglise catholique romaine

7 1/2 h. du matin. Première messe avec sermon.
9 3/4 h. » Office, sermon.
1 1/2 h. après midi. Catéchisme.
2 h. » Vêpres.

Le premier dimanche du mois, sermon allemand pendant l'office.

Eglise évangélique baptiste

Rue de la Paix 45

DIMANCHE

9 1/2 h. du matin. Culte, Sainte-Cène le 1er et le 3me dimanche du mois.
8 h. du soir. Réunion d'évangélisation.

MARDI

8 1/2 h. du soir. Réunion d'évangélisation.

VENDREDI

8 1/2 h. du soir. Etude biblique.

Société de tempérance de la Croix-Bleue

(Rue du Progrès, 48)

Samedi 18 janvier, à 8 1/2 h. du soir. Réunion de prières
Dimanche 19 janvier, à 8 h. du soir. Réunion de tempérance.
Lundi 20 janvier, à 8 1/2 heures du soir. Couture des dames.
Jeudi 23 janvier, à 8 1/2 h. du soir. Réunion d'étude biblique.

Bischœfl. Methodistenkirche

Eglise Méthodiste (Rue du Progrès)

9 1/2 Uhr Vormittags. Gottesdienst.
11 » Sonntagsschule.
8 » Abend. Gottesdienst.
Mittwoch Abends, 8 1/2 Uhr, Bibel und Gebetstunde
Freitag, Abend, 8 1/2 Uhr, Mænner und Jünglingsverein.

Evangélisation populaire

102, Demoiselle, 102

10 h. du matin. Culte.
11 h. — Ecole du dimanche.
2 h. après midi. Réunion d'évangélisation.
8 h. du soir. » »
Lundi, 8 h. soir. » »
Mardi, 8 1/2 h. soir. Etude biblique.
Jeudi, 8 h. soir. Réunion d'Evangélisation.

Mission Evangélique

Rue du Premier Mars, 11 a.

10 heures du matin. Culte.
11 » » Ecole du dimanche.
2 1/2 h. après midi. Réunion d'évangélisation.
8 heures du soir. » »
Lundi, 8 h. soir. » »
Mardi. 8 1/2 h. soir. Etude biblique et réunion de sanctification.
Jeudi, 8 h. » Réunion d'évangélisation.

Deutsche Evangelisation

Sonntag : 11 Uhr Vorm. Sonntagsschule, Serre 41.
» 4 » Nachm. Gottesdienst, Envers 37.
Montag : Abens 8 1/2 Uhr. Jünglingsverein, Envers N° 30.
Mittwoch : » 8 1/2 Uhr. Bibelstunde, Envers 30.

Eglise adventiste

(Rue du Temple Allemand 37)

Samedi, 9 1/2 h. du matin. Culte.
1 1/2 h. après midi. Etude biblique pour adultes et enfants.
Mardi, 8 1/2 h. du soir. Réunion de prière et travail missionnaire.
Vendredi, 8 1/2 h. du soir. Lecture biblique.

Armée du Salut

Rue de la Demoiselle 127

7 h. et 10 h. du matin, réunion de sainteté.
1 h. après-midi, culte des enfants.
2 1/2 h. après-midi, réunion de louanges.
8 h. soir, réunion de salut.
Mardi à 8 1/2 h. soir, réunion de soldats.
Vendredi à 8 1/2 h. soir, réunion de sanctification.
Lundi, mercredi et jeudi, à 8 1/2 h. du soir, réunions de salut.
Samedi, à 8 h. du soir. Répétition de la fanfare.

Tout à coup, des chiens aboyèrent furieusement, donnant l'éveil...

Ils avaient reçu les émanations des deux étrangers, des deux ennemis.

— Fuyons, maître... les chiens nous ont sentis...

Ils se coulèrent dans le fourré. Ils n'avaient plus rien à apprendre.

Robert dit, d'une voix que l'émotion faisait trembler — une émotion non point faite d'épouvante, mais de joie, mais d'orgueil :

— A-Kim, s'il arrive que je meure, n'oublie pas ce que tu as vu, et va trouver le commandant Lavidry, pour tout lui dire...

— Maître, ma vie est liée à la vôtre, je ne rentrerai pas sans vous. Je mourrai avec vous ou je mourrai pour venger votre mort.

— A-Kim, je te l'ordonne...

L'Annamite baissa la tête et ne répondit rien.

— A-Kim, répéta Robert, je te l'ordonne. Jure de m'obéir.

— Bien, maître, j'obéirai, dit le serviteur d'une voix étouffée.

Ils ne s'étaient pas arrêtés. C'était en se coulant dans les broussailles et les hautes herbes qu'ils se parlaient De temps en temps A-Kim prenait le bras de Robert et obligeait le jeune homme à un détour. Son œil exercé avait reconnu un piège, une fosse habilement recouverte.

Derrière eux les chiens aboyaient toujours.

— S'ils mettent les chiens sur notre piste, nous sommes perdus, maître.

— Sur les pierres desséchées du torrent, les animaux seront en défaut.

— Ne le croyez pas, maître. A-Kim lui-même y a retrouvé vos traces.

Les aboiements cessèrent. Ils écoutaient, anxieux, ils n'entendaient plus.

Ils eurent un moment d'espérance.

Déjà ils longeaient la coulée d'embuscade établie le long de la sente visible qui conduisait au Fort de la Mort.

Au bout de cette coulée, deux ou trois mille mètres de broussailles, seulement, les séparaient des roches arides où le torrent s'était creusé son lit. Leurs mains, leur visage étaient ensanglantés. Leurs vêtements étaient en guenilles. Eux-mêmes avaient l'air de bandits.

— A-Kim, j'ai caché ma carabine le long des roches.

— Je le sais, maître, dit l'Annamite avec un sourire. Je l'ai trouvée avec votre cartouchière, non loin de la roche rouge traversée par une veine noire; A-Kim a caché son fusil auprès de celui de son maître.

Et il ajouta avec un peu de malice :

— Mais A-Kim les a cachés un peu mieux.

Robert allait sourire à son tour, surpris de la singulière perspicacité de l'Annamite, lorsque les cris lointains recommencèrent.

Ils tressaillirent.

— Les chiens ! dit Robert.

— Les chiens... On les a lâchés sans doute. Ils nous cherchent.

— Et les pirates les suivent.

— Oui, sans nul doute... Ils nous ont devinés... que faire ?

— Tuer les bêtes qui ont de l'avance sur leurs maîtres.

— Et faire face aux bandits... Oui, maître, jusqu'à la mort !

Les chiens semblaient hésiter. Ils n'étaient pas loin de la forteresse et tournaient dans une enceinte du bois, n'ayant pas encore rencontré la piste de ceux qu'ils avaient éventés. Les abois n'étaient pas simultanés comme une meute sur le même pied.

A-Kim et Robert le comprirent.

— Courage, A-Kim ! fit le jeune homme.

L'Annamite sourit avec un calme orgueilleux.

— A-Kim n'a pas peur pour lui, mais pour son jeune maître.

Ils étaient arrivés aux roches. L'Annamite en deux bonds grimpa sur une pierre tremblante, qui semblait inaccessible, la souleva et de la cavité qui apparut retira les deux fusils et les cartouchières.

Puis, sans mot dire et donnant l'exemple, de roche en roche et par sauts prodigieux, il se laissa tomber dans le lit du torrent.

Aussi agile que lui, Robert le suivait.

En bas, ils s'arrêtèrent une seconde pour écouter; cette fois la meute donnait d'ensemble.

La piste était trouvée... les chiens chassaient les hommes.

Pour arriver au torrent, comme pour en sortir de ce côté de la campagne, il n'y avait pas d'autre chemin possible que l'étroit boyau par lequel Robert, et A-Kim après lui, s'étaient introduits. Les chiens et les bandits ne pourraient passer qu'un à un. Si Robert et A-Kim arrivaient là, ils étaient sauvés peut-être. Il leur serait facile, avec leurs sabres et sans donner l'éveil, de se débarrasser de la meute.

Ils fuyaient, dans le torrent, courant de toutes leurs forces. Ils comprenaient qu'ils jouaient leur vie en ce moment. Mais depuis quelques jours, Robert avait traversé tant de dangers, enduré tant de privations, éprouvé de si terribles fatigues, alors qu'il était à peine remis de la fièvre des bois, que bientôt sa course se ralentit.

Le courage et l'énergie ne lui manquaient pas, mais ses jambes devenaient molles, son cœur avait des trépidations précipitées.

A-Kim s'aperçut qu'il faiblissait.

— Maître ! maître ! nous ne sommes pas très loin et les chiens ne semblent pas gagner sur nous...

— Es-tu certain qu'il n'y a pas d'autre sortie que le couloir en crevasse entre les murs de granit ?

— Je le crois, maître... Dans tous les cas, nous ne pouvons perdre du temps à en chercher un autre... Et puisque nous connaissons celui-là, maître, il faut l'atteindre...

— L'atteindre, oui... l'atteindre, fit le brave enfant avec un effort surhumain pour hâter sa course.

A-Kim vint se ranger auprès de lui.

— Maître, appuyez-vous sur mon épaule.

Ils avancèrent encore ainsi de quelques centaines de mètres.

Toujours, derrière eux, les abois de la meute, mais cette fois plus clairs, plus sonores, répercutés par les roches qui semblaient les enfler et leur donner quelque chose de fantastique.

— Ils sont dans le torrent et se rapprochent...

— Va seul, A-Kim, et laisse-moi... Je n'en peux plus, je n'ai plus de souffle... il faut que je m'arrête... Va... sauve-toi !

(A suivre.)

13me Année - 1896 N° 29. XXXIIIme Volume

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5.50; trois mois, fr. 3.

PANTALON ROUGE

PAR

JULES MARY

I

BAZEILLES LE MAUDIT

TROISIÈME PARTIE

LE FORT DE LA MORT

De chaque côté de lui s'élevaient, à perte de vue, des murailles verticales de granit n'offrant qu'un bloc uni, sans aspérités, sans anfractuosités. Ce boyau, que le hasard venait de lui faire rencontrer, le conduisit en effet au torrent desséché.

Là, il fut obligé de s'arrêter. Il était à bout de forces. Une soif brûlante lui torturait la gorge. C'était un abominable supplice par cette chaleur atroce et l'implacable ciel bleu. Dans ces fonds, pas le moindre souffle, et les murailles semblaient garder, des jours précédents, une provision de chaleur étouffante qu'elles renvoyaient, dont elles chargeaient encore l'atmosphère.

Le torrent, dans sa course sinueuse, avait amené des éboulis.

Robert se coucha sous une roche; il se sentait défaillir; il n'avait pas le courage d'ouvrir une des boîtes de conserves qu'il avait emportées; autour de lui, des roches, rien que des pierres; pas un arbre, pas un fruit; sa gorge brûlait; sa respiration était rauque et les murs chauffés à blanc se crevassaient comme pour rire de son atroce supplice.

Tout à coup, près de lui, dans quelques pieds de terre tombée de haut, ou amenée par le torrent gonflé, ses yeux qui brûlent, comme sa gorge, rencontrent une plante verte qui s'étale là paisiblement, pareille à une protestation de la forêt et de la campagne voisines contre tant de désolation.

Robert retient à peine un cri de joie.

Cette plante, il la connaît, A-Kim lui a appris comme elle est bienfaisante et dans ses journées de chasse aux environs de la ferme des Banians, il a eu recours à elle plusieurs fois.

C'était le népenthe dont les feuilles sont munies d'une sorte de vase que porte un prolongement de sa nervure médiane, pendant que de cette même nervure part un couvercle de feuilles que la chaleur du midi soulève doucement; chose admirable, ce réservoir est sans cesse plein d'un liquide transparent qui est tout simplement de l'eau pure, de l'eau excellente à boire.

Robert se traîne vers la plante généreuse, arrache le vase de feuilles et le porte goulûment à ses lèvres.

Et il vient de tant souffrir, et il est en ce moment si heureux que des larmes coulent de ses yeux.

Il peut manger.

Mais rester dans cette fournaise est impossible.

En outre, il l'a compris, il est sur le passage secret qui conduit aux repaires. Encore quelques heures, encore un effort et sa tâche est remplie.

Et il pense à Armand de Trélon-Fontaines qui a échoué, lui, à la sombre et énigmatique figure, au regard mystérieux dont il garde le portrait sur son cœur...

Et aussi à Marthe, la douce et craintive mère, qui l'attend.

Il suit la ligne du torrent desséché qui descend des hauteurs inaccessibles et il finit par trouver la roche aiguë de marbre rouge qui s'élève comme un dôme au milieu du torrent.

Le bonze n'avait pas menti.

Robert s'en approche, le cœur battant. Le dôme est traversé par une veine de marbre noir qui semble indiquer les broussailles de droite.

C'est dans ces broussailles qu'il faut s'engager. Mais pour y arriver il faut escalader les roches.

En haut — le bonze a toujours dit vrai — la forêt continue, un instant voilée aux yeux du jeune homme par des amoncellements gigantesques de pierres.

Robert devinait qu'il ne pouvait être loin des forts gardés par les rebelles. Les abords en devaient être surveillés. Il redoubla de précautions, ne voulant point échouer au port.

La chaleur du jour était tombée. Il se reposa un peu. Il but dans une mare, et pour être plus libre de ses mouvements à travers les inextricables fourrés dans lesquels il allait marcher, il cacha sa carabine et sa cartouchière, ne conservant sur lui que son revolver et son couteau de chasse.

Il fallait trouver les sentes à peine tracées qui conduisaient au fort; il passa une partie de la nuit en recherches inutiles; plusieurs fois il se perdit et fut obligé

de revenir au lit du torrent, qui seul le guidait en ce désert.

Ce fut après s'être ainsi perdu et alors qu'il essayait de s'orienter, qu'il rencontra le sentier mystérieux.

Au moment où, quittant les broussailles au soleil levant, il s'engageait dans les roches pour retrouver le lit du torrent, il aperçut à deux cents mètres de lui, planté sur la pointe d'un rocher, et lui tournant le dos, un rebelle, la carabine sur les épaules. Robert se rejeta vivement dans le fourré.

Ce factionnaire indiquait clairement la présence d'un poste voisin. Robert, en effet, découvrit, non loin du factionnaire, les premiers travaux en terre d'un ouvrage fortifié. C'était un des fortins avancés, élevés à un kilomètre environ de l'ouvrage principal. En s'engageant sous bois, Robert réussit à en faire le tour et compta, sur le terre-plein des remblais, quarante à cinquante pirates.

En se retirant, il traversa l'une des sentes qui menaient à ce fort. Cette sente était barrée par des palissades, des piquets plantés en terre, des coupures. En outre, le jeune homme fit une découverte importante et il ne se souvint pas que Van-Hoc, après le bonze, lui eût donné ce renseignement : des embuscades étaient préparées dans la forêt, tout le long des sentiers, et de la manière la plus ingénieuse. Parallèlement au sentier qui conduisait au fortin, à deux ou trois mètres de ce sentier, les pirates avaient préparé une coulée et cela avec tant d'habileté et de prudence, qu'aucun indice ne pouvait en révéler l'existence à une troupe en marche. Le sentier, Robert le comprit, défendu par ses obstacles naturels, ne devait pas être occupé par les pirates, mais ceux-ci devaient attendre, dans la coulée mystérieuse, que la troupe fût engagée sous bois, tout entière, sous leur ligne de feu, pour la fusiller à bout portant.

Robert réussit à regagner les roches.

Là, dans un creux, il dormit, attendant la nuit. Il espérait, cette nuit-là, pénétrer jusqu'au réduit des rebelles, en relever rapidement les approches, et, sa mission terminée, il regagnerait le Song-Thuong et la ferme des Banians.

La nuit était venue lorsqu'il se réveilla ; mais une nuit éclairée vaguement, pendant les premières heures, par le premier quartier de la lune. La soirée était fraîche, et Robert, à l'abri, se laissait aller à jouir de ce calme et de cette fraîcheur lorsque, à ses pieds, au bord du creux où il avait dormi, vint rouler un caillou détaché d'en haut. Ce fait, simple en apparence, éveilla son attention. Aucune brise ne soufflait. L'air était si apaisé, la nature si profondément calme que dans les grands arbres dont il apercevait seulement les cimes, de l'autre côté des roches, en face de lui, pas une feuille ne bougeait. Ce n'était donc point le vent qui avait fait rouler cette pierre. Etait-ce le passage de quelque fauve ? Etait-ce la course de quelque cerf ou de quelque daim ?

Ou bien, un homme venait-il de passer là ?

Un homme, dans ces parages, c'est-à-dire un danger, peut-être la mort ?

Il attendit.

Quelques graviers roulèrent encore.

On marchait évidemment au-dessus de lui et le bruit des pas pouvait être perçu facilement, répercuté par la roche sous laquelle le jeune homme avait cherché un abri.

Robert tira son poignard, le mit entre ses dents et, avec prudence, en se couchant, il s'avança hors du creux, le contourna, se souleva. Il ne voyait rien encore. Il s'enleva par les mains, le long d'une pointe de granit et là, sur la lisière, à quelques mètres, il distingua un homme couché comme lui et qui rampait, semblant chercher quelque trace.

Les traces de Robert, car Robert avait passé là !...

Le cœur du jeune homme battit avec force... Il était découvert : le rebelle allait descendre. Un cri attirerait le poste voisin. C'était fini !... Il ne fallait donc pas attendre... Avant d'être frappé, avant que l'éveil fût donné, il fallait frapper le premier...

Il se laissa retomber doucement et se dissimula.

Deux ou trois minutes se passèrent.

La tête du rebelle apparut, au ras du sol. Et l'homme se laissa glisser à son tour. Ce fut le bras vigoureux de Robert qui le reçut, en bas, et du même mouvement, rapide comme l'éclair, le poignard se levait et allait s'abattre lorsque tout à coup les deux hommes étouffèrent un cri...

— Maître ! maître !

— A-Kim !

Et dans un premier élan de joie inconcevable, les deux aventuriers se jettent dans les bras l'un de l'autre. En cette heure critique, il n'y avait plus ni maître ni serviteur.

Il y avait une égalité entre les deux, faite des dangers qu'ils couraient ensemble. Mais A-Kim, presque aussitôt, comme honteux de cet élan, se laissa tomber aux pieds de Robert en pleurant :

— Maître ! maître ! Pardon !

Il ne trouvait rien de plus.

— Où est Van-Hoc ? demanda Robert.

— Mort !

Robert soupira. C'était un serviteur intelligent, dévoué, rare.

— Viens, dit-il. Ici nous pouvons être vus par les factionnaires du poste voisin. Là-bas, du moins, nous pourrons causer.

Dans le creux de la roche, ils s'assirent côte à côte. Robert raconta à l'Annamite comment sa chute dans la fosse l'avait séparé de ses compagnons ; puis, ce qu'il avait fait ensuite. Et A-Kim lui dit comment il avait réussi à retrouver ses traces. Tout d'abord il avait remarqué que son maître était retourné au banian dans les racines duquel on avait caché les vivres. Ce fut pour l'Annamite la certitude que Robert n'avait pas été fait prisonnier. Alors, sachant que le jeune homme avait pris note des renseignements du bonze, connaissant sa témérité, son indomptable énergie, A Kim s'était dit que Robert n'avait pas dû abandonner son projet et pour le retrouver il fallait suivre le chemin du torrent qui conduisait aux repaires des rebelles.

De roches en roches et dans les broussailles, il avait découvert les traces du jeune homme.

Et enfin il venait de le rejoindre.

Robert le mit au courant de la situation du fortin le plus rapproché et il put lui montrer, en s'avançant de quelques mètres, le factionnaire, changé d'heure en heure, qui en gardait les abords.

— Maître, dit A-Kim, votre mission est remplie et je trouve qu'il vous est absolument inutile de vous aventurer au-delà de ce fort.

— Non, A-Kim, je veux tout voir. Le réduit principal ne doit pas être loin, car ce fortin n'en est qu'un poste avancé. Un quart d'heure, une heure au plus nous en séparent. Et je m'éloignerais sans aller jusqu'au bout? sans pouvoir dire aux officiers français, à Armand et au commandant Lavidry : « J'ai vu ! » Non, non, A-Kim...

— Bien, maître, nous partirons quand vous voudrez.

— As-tu besoin de repos?

— A-Kim n'a jamais besoin de repos, dit l'Annamite en souriant.

— As-tu faim?

— J'ai tué une tourterelle d'un coup de pierre et je l'ai mangée crue...

— Alors ne perdons pas une minute. Il faut qu'à la fin de cette journée nous soyons loin d'ici... que nous ayons traversé la campagne aux abords des villages et regagné les rives du Song-Thuong.

Bien qu'ils eussent dit tout cela très bas, ils remarquèrent un peu d'inquiétude dans l'allure du factionnaire.

Alors ils gardèrent le silence.

Ils allaient, du reste, rétrograder dans les roches, lorsque le bras d'A-Kim s'appesantit sur l'épaule de Robert et l'empêcha de faire un mouvement.

Ils étaient dans l'obscurité, invisibles; mais en face, sur les rocs voisins, la lune brillait et c'était vers ces rocs que regardait l'Annamite.

Robert suivit ce regard.

Deux hommes venaient d'apparaître là, et se tenaient immobiles; l'un était petit et trapu; celui-là était vêtu comme tous les pirates, mais, pour arme, il n'avait qu'un sabre de cavalerie et un revolver dont on voyait la gaîne noire tranchant sur une ceinture d'étoffe de couleur claire. Au lieu d'un chapeau de paille, il était coiffé d'une sorte de turban et la longue queue de ses cheveux pendant dans son dos.

— Un chef... Peut-être Dé-Than lui-même, dit A-Kim très bas.

L'autre était de très haute taille; il avait les épaules puissantes; il était vêtu comme un Européen des colonies; de hautes guêtres emprisonnaient ses jambes jusqu'aux genoux; une ceinture serrait sa blouse et un casque blanc derrière lequel flottait une mousseline légère lui servait de coiffure. Il n'avait pas d'armes apparentes.

— C'est sans doute l'Allemand dont le bonze a parlé.

— Oui. Je voudrais voir sa figure.

Le pirate et l'Européen tournaient le dos, en effet. Ils discutaient et leurs bras tendus, à divers moments, indiquaient devant eux tous les points de l'horizon.

Une fois seulement, l'Européen se retourna à demi vers le chef des rebelles, et Robert put apercevoir une longue barbe flottante.

Mais le visage resta dans l'ombre. Et cela, du reste, fut si court que même en plein jour Robert n'aurait pas eu le temps de voir.

Puis tout disparut.

Les deux hommes venaient de descendre. Et le paysage redevint désert, sur les hauteurs rocailleuses où glissait la lumière de la lune.

Comme ils n'avaient pas une minute à perdre, ils quittèrent les roches pour regagner la forêt.

Ils n'avaient garde de suivre le sentier coupé de palissades où ils pouvaient tout à coup rencontrer quelque soldat des forts, non plus que la coulée de l'embuscade, parallèle au chemin.

Ils s'enfonçaient dans les fourrés.

Ils ne tardèrent pas, du reste, à s'arrêter. Ces fourrés venaient de finir brusquement sur un large espace absolument privé d'arbres et de broussailles et qui s'étendait très loin.

La nuit continuait d'être claire; ils pouvaient voir.

C'était le repaire !

La forteresse était construite dans une sorte de bas-fond, — contrairement, on le sait, à toutes les règles de l'art militaire, — et elle s'enfouissait à demi dans le sol. Elle était protégée par des parapets et tout autour le terrain s'exhaussait naturellement et formait une première défense. L'ouvrage paraissait avoir la forme d'un rectangle, et Robert, en tournant par les bois sur presque toutes les faces, put constater que ces faces avaient respectivement quarante-cinq à soixante-cinq mètres de longueur.

Des créneaux nombreux étaient percés dans le talus extérieur à cinquante centimètres au-dessous de la crête. Par derrière devaient évidemment s'étager des gradins permettant aux défenseurs de tirer, sans se gêner les uns les autres, les premiers par dessus la crête même, les autres par les créneaux. En outre, chaque face de rectangle était flanquée d'un bastion ajouré de deux rangées de créneaux. Dans l'espace laissé libre à dessein entre les retranchements et la forêt, le sol était hérissé de pieux, coupé de trous recouverts de feuillage. Et un fossé large de dix mètres environ étalait une nappe d'eau par-dessus laquelle se voyait encore une chevelure de bambous, d'abatis épineux, de piquets pointus.

— Oui, murmura A-Kim à l'oreille de son maître, il y a longtemps que j'entends parler de cette forteresse, sans qu'on m'ait jamais dit où elle se trouve, comme on entend parler d'une légende ou d'un rêve; c'est elle que les indigènes appellent le *Fort de la Mort !*

Enfin, dernière défense, inextricable muraille où l'on ne pouvait avancer que pas à pas, le sabre d'abatis à la main, la forêt vierge avec ses arbres démesurés et l'enchevêtrement de ses broussailles dont chacune cachait un piège !...

Calme et presque indifférent, bien que son cœur battit avec force, Robert regardait, s'imprégnait de tout ce qu'il voyait.

Les abords étaient déserts, bien que des cris, des bruits de toute sorte partissent de l'intérieur.

Les rebelles, se sachant protégés par les avant-postes de la lisière et par les petits fortins bâtis sur les roches, ne gardaient pas la forteresse. Des paillottes laissaient voir leurs toits de feuilles de palmier, vers le milieu des retranchements. Et sous des arbres dont on avait coupé les branches et qui devaient servir de postes de surveillance en cas de danger, — des *miradors*, — un réduit surélevé paraissait être destiné à Dé-Than lui-même, qui, de là, avec son porte-voix, envoyait ses ordres dans toutes les directions. Des mugissements de buffles s'entendaient, partant de l'intérieur, et des voix rudes d'hommes et des cris aigus de femmes.

Deux ou trois rebelles sortirent, par une voûte basse très sombre dont la première porte était ouverte.

Ils rentrèrent presque aussitôt sans avoir dépassé le fossé.

La Maison GROSCH & GREIFF

La Chaux-de-Fonds

768-2

RUE du CASINO (vis-à-vis du National Suisse)

annonce l'arrivage de plusieurs envois et offre à ses clients, à des prix extraordinaires:

5000 Ecuelles, à 23 ct. pièce.
Tablettes Mikado, à 18, 28, 30, 35 ct. pièce.
Paniers à deux couvercles, à 55, 72, 90 ct., fr. 1.25 à fr. 4.80 pièce.
Petits **Paniers** pour enfants, à 4, 12, 18 ct.
Une grande quantité de **Colliers** en laine, pour enfants, de 8 à 60 ct.

Chemises de touristes

avec cordon de soie, de fr. 1.25, 1.45, 1 68, 1.95, à fr. 3.—.

Camisoles pour Messieurs

de 88, 95 ct., fr. 1.05, 1.18 à fr. 4.40.

Caleçons pour Messieurs

de 93, 98 ct., fr. 1.08, 1.20, 1.38 à fr. 5.75.

Maillots pour Enfants

de 73, 88, 98 ct., fr. 1.10, 1.18, 1.33 à fr. 1.55.

Bretelles élastiques

pour garçons, 22, 28, 50 ct.
pour messieurs, 50, 75, 90 ct. fr. 1.15 à fr. 2.50.

Tabliers

Un grand choix de Tabliers en tous genres, à des prix défiant toute concurrence.

Rideaux

60 pièces de Rideaux, larges et étroits, en crème et blanc, de 9 ct. jusqu'à fr. 2 20 le mètre.
Embrasses de Rideaux, la paire 12, 20, 33, 48 ct., à fr. 1.90.
Etamines à tous prix.

Broches, Colliers, Boucles d'oreilles

Un grand choix de **Broches** fantaisie, avec pierres, de 5 à 75 ct.
Broches ordinaires, de 1 à 3 ct. pièce.
Colliers en perles, avec simili, de 35 à 90 ct.
Boucles d'oreilles, en plusieurs dessins, avec crochet d'argent, la paire de 10 à 90 ct.

Gants pour bal

longueur de 4 à 20 boutons, la paire de 19 ct. à fr. 1.45.

Cols de dentelles

de 50 ct. à fr. 4.25.

Blouses pour dames

Un solde de Blouses pour dames, demi-flanelle, beaucoup au-dessous du prix de facture.

Prochainement arrivage de Flanelle de Coton

première qualité, de 39 à 42 ct. le mètre.

VINS DE BOURGOGNE
MACON & BEAUJOLAIS
Bonne et ancienne maison demande **agent** ou **personne honorable** disposée à faire à loisir placements à la commission, dans sa localité. Clientèle bourgeoise, hôtels. — Offres **JAVILLIER & SARRAZIN,** à **Dijon.** H-438 x684 2

Institut de Jeunes Gens

J. MISTELI, à Soleure
Langues modernes, Sciences commerciales et techniques. — Prospectus et conditions sur demande. (OF 6685) 772-3

Vins de Bourgogne

Maison Jean BATTAULT, propriétaire-négociant, à **Meursault** (Côte d'Or).
Agent pour les places de La Chaux-de-Fonds et Le Locle: M. **Philippe HUGUENIN,** horloger, Boulevard de la Fontaine 24, à La Chaux-de Fonds. 508-9

EMAILLEUR

A BESANÇON une place stable est offerte à un bon émailleur, muni de bonnes références. 340-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Bois pour Découpages

Vient d'arriver un beau choix de **Planches** noyer et plane de toutes grandeurs. **Scies** et **Fournitures.** Bas prix. — S'adresser au Collège Industriel. 442-6

Fraises

Dépôt de fraises à arrondir à guide, fabrique Guye frères, Fleurier. Vente de machines par versements mensuels. Catalogues à disposition. 445-1
Ernest JACOT, Sonvillier

BONNE d'ENFANT

On demande pour l'Italie et de suite, une personne de toute moralité et d'expérience, sachant soigner un petit enfant. Bon gage et voyage payé. — S'adresser à Mme Balzer, Passage du Centre 5. 580-1

ÉVENTAILS

ÉVENTAILS en plumes.
ÉVENTAILS en étoffe.
ÉVENTAILS en satin.
ÉVENTAILS en dentelles.

Bijouterie fantaisie

CHAINES & COLLIERS
en doublé or.
TRÈS GRAND CHOIX
AU 8599-135
Grand Bazar du
Panier Fleuri

Régulateurs

en tous genres. 81-50

Spécialité de Régulateurs à quarts et à répétition. Cabinets genre renaissance, Sonnerie imitation cathédrale.

Horlogerie de qualité supérieure

Ed. BOURQUIN, horloger
Rue de la Serre 49, CHAUX-DE-FONDS

RÉPARATIONS

MARQUE DE FABRIQUE — SCHUTZMARKE

Dépuratif GOLLIEZ

ou

Sirop de brou de noix ferrugineux

préparé par **Fréd. Golliez,** pharmacien, à Morat. 22 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants: **Scrofule, Rachitisme** chez les enfants, **Débilité, Humeurs** et **Vices du Sang, Dartres, Glandes, Eruptions de la peau, Feux** au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins, ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes **débiles, faibles, anémiques.**

Pour éviter les contre-façons demander expressément le **Dépuratif Golliez** à la marque des 2 Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50 celui-ci suffit pour la cure d'un mois. — **En vente dans les pharmacies.** 16082-B-8

Huile Sûreté, Huile Impériale

Néoline

Benzine rectifiée, Benzine de Houille
Essence minérale, Neufaline 17322-95

J. B. Stierlin

2, rue du Marché 2, CHAUX-DE-FONDS (vis-à-vis l'Imprimerie Courvoisier).

MONTRES

L'administration de la faillite JULIEN WEISSLITZ offre à vendre de gré à gré un lot de montres acier et argent pour la RUSSIE, un dit de chaînes de montres variées, ainsi que de la petite bijouterie fausse. 579-2

S'adresser pour visiter et pour traiter à M. Gustave Perrenoud, rue Jaquet-Droz 45. L'ADMINISTRATION.

Emprunt

On demande à emprunter, sous bonne garantie et pour fin janvier, la somme de **12,000 fr.** au taux de 5%. La dite somme sera remboursée dans le courant de l'année 1896. — Adresser les offres au plus vite sous chiffres **3127,** Case postale **2688, Locle.** 581-1

Avis aux Ménagères!

Ayant fait un achat de 200 bauches de **TOURBE** racineuse, de bonne qualité, je l'offre à l'honorable public de la Chaux-de-Fonds, comptant qu'il voudra bien me favoriser de sa confiance, étant sûr d'être bien servi. Toujours bien assorti en **Combustibles** de toutes sortes. 600-4

Dépôt: Place d'Armes 15.

Se recommande, **Ed. Rutti-Perret, Charrière 29.**

A remettre

pour cause de santé, un **Magasin de Chapellerie** pour Messieurs, Modes pr dames et différents autres articles, situé au centre de la ville de **Delémont.** Conditions favorables, peu de reprise. Entrée de suite. — S'adresser sous chiffres **L. M. 782,** au bureau de l'Impartial. 782-2

Combustibles

Bois de Foyard, Sapin et Branches
bûché ou non.
ANTHRACITE, BRIQUETTES, HOUILLE, COKE, CHARBON
Foyard et CHARBON NATRON. — Prompte livraison.
COMMANDES: 762-20

au Chantier Prêtre

et au MAGASIN, **16 a, RUE NEUVE 16 a.**

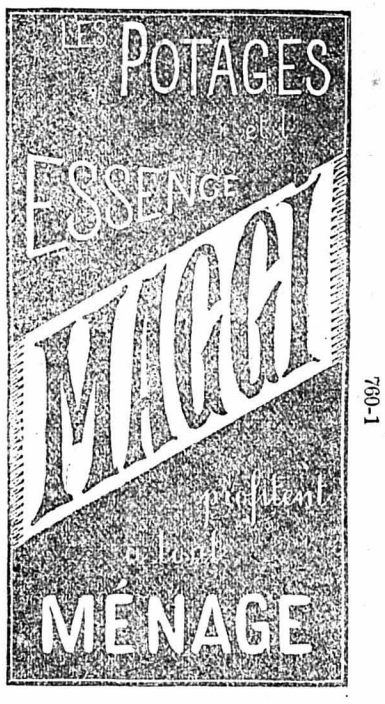

769-1

RELIURE

Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant son état. Travail prompt et soigné à des prix modérés.
E. KAHLERT, relieur, **r. de la Cure 3.**
16994-45

Leçons de piano

Mme Adèle Junod
5, rue Neuve 5 356-2

BOULANGERIE

On cherche à reprendre de suite ou pour St-Georges une boulangerie bien achalandée, située dans la Suisse romande. — S'adresser, sous initiales **C. G. 691,** au bureau de l'Impartial. 691-2

RHABILLEUR

*Un bon horloger connaissant toutes les pièces compliquées, est demandé pour l'**Amérique du Sud.** Fort gage. Certificats et moralité sont exigés.*

S'adresser à M. Gustave Perrenoud, rue Jaquet-Droz 45, La Chaux-de-Fonds. 785-9

Magasin

A remettre **de suite** un petit magasin avec appartement.— S'adresser au bureau du notaire A. Quartier, rue Fritz Courvoisier 9. 690-5

Volaille grasse de table

jeune et de première fraîcheur, déplumée et vidée; Oies, Canards, Poulardes, Chapons ou Poules. Envois en colis postaux de 5 kg., 7 fr. franco contre remboursement. **D. Pistreich, Monasterzyska 26** (Galicie). 63

A louer

rue du Premier-Mars, pour St-Georges 1896, deux logements de 3 pièces, cuisine et dépendances, bien exposés au soleil. Un beau logement de 4 pièces.

Pour de suite:

Rue du Four, deux petits logements de 2 pièces chacun. (H-123-C)
Rue Jaquet-Droz, un pignon composé d'une chambre, deux cabinets et dépendances. 509
S'adresser au notaire A. BERSOT, rue Léopold Robert 4, la Chaux-de-Fonds.

Ecurie. On offre la place pour quelques **chevaux** dans une belle écurie. — S'adresser rue de la Serre 104, chantier de la Scierie.

Pour soirées!

FLEURS
ÉVENTAILS
GANTS de SOIE.
GANTS de PEAU.
DENTELLES et Rubans.
PARURES nouvelles.
CYGNE pour garnitures.
BALAYEUSES.
CHALES blancs, roses et bleus.
Broches, Colliers, Peignes.

AU 1640-18
BAZAR NEUCHATELOIS
GRAND CHOIX
Prix très avantageux.

Café-Brasserie des Amis

9, Rue du Premier Mars 9. 767-1

Tous les **DIMANCHES** soir
à 7 ½ heures

Souper aux tripes

Se recommande, **J.-R. Köhli.**

Café-Brasserie de l'Avenir

18 a, rue Léopold Robert 18 a,

Tous les Samedis et Dimanches soir

Choucroute de Strasbourg

avec viande de porc assortie.

471 Se recommande, Vve Pourcheresse

CAFÉ-RESTAURANT

BRASSERIE NATIONALE

Rue Léopold Robert.

Consommations de premier choix. Restauration à toute heure.

SERVICE ACTIF et SOIGNÉ.

Se recommande à ses amis et connaissances et au public en général.

469 L. STEGMANN-PERRIN.

Liquidation
Café Pierre-Henri Sandoz

Pour cause de cessation de commerce, il sera fait dès ce jour un rabais de 20 % sur tous les vins pris au café. H°-158-c)

A vendre, en outre, par lots assortis et n'importe quelle quantité, les vins suivants, avec un fort rabais :

Givry 1881.	Fleurie 1881.
Mercurey 1889.	Bordeaux 1881.
Morgon 1881.	Pomard 1889.
Moulin à vent 1884.	Beaune 1874.
Volnay 1878.	Richebourg 1870.
Fontenay Gravière 1870.	Chablis 1870.

Beaujolais, Neuchâtel blanc et rouge.

L'agencement est à remettre pour Saint-Georges 1896. 794-6

BEURRE

Le soussigné, propriétaire de la Ferme des Mûres, a établi un dépôt de son beurre 1re qualité, **79, rue de la Serre 79,** succursale de la Charcuterie Suisse.

Paul JOBIN,
800-3 **Ferme des Mûres.**

On cherche

à reprendre à la Chaux-de-Fonds un **Magasin de Tabacs & Cigares,** de préférence au centre de la localité. — Offres et conditions, sous **A. 168 C.,** à l'Agence **Haasenstein & Vogler, la Chaux-de-Fonds.** 802-3

A LOUER

pour St-Georges ou plus tard, l'**appartement** du 1er étage de la maison, **rue du Nord 77,** composé de cinq chambres et cuisine, d'une petite chambre au pignon et dépendances. Eau, gaz et buanderie dans la maison. — S'adr. au rez-de-chaussée, de préférence entre 1 et 2 heures. 805-4

Madame Louise Schæffer
Rue D. JeanRichard 23

Reçu **LINGERIE de Paris,** cousue et brodée à la main, prix très avantageux depuis les articles les plus simples, pour dames et enfants.

Les commandes sont exécutées dans la quinzaine. Devis et fourniture de Trousseaux et Layettes sur commande. (H-112-c)

Cols de plumes très chauds, formes et couleurs variées. **Jupons** et **Matinées** divers genres. 443

Etablissement d'horticulture
MATHIAS BAUR

6, Rue de la Chapelle 6.
CHAUX-DE-FONDS

GRAINES de légumes et de fleurs.
OIGNONS à fleurs. 5515
PLANTES, Bouquets et Couronnes.
COURONNES en métal et fleurs desséchées.
PLANTES vivaces et alpines. Spécialité.
ARBRES et Arbustes.
ENTREPRISES et entretien de jardin.
Expéditions. **Téléphone.**

AVIS
aux fabricants d'horlogerie

Un jeune homme, valaisan, sérieux et de toute confiance, demande à être dépositaire d'une bonne maison d'horlogerie et bijouterie. Il serait offert une bonne caution pour la valeur du dépôt. 444

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Immeubles à vendre

A vendre à LA BÉROCHE, plusieurs immeubles, dont un avec écurie et grange. Eau dans la maison ; beau verger et dégagements. Conditions favorables. — Pour traiter et visiter les immeubles, s'adresser à l'Etude de Ch.-E. Guinchard, notaire, à St-Aubin. 456-4

RABAIS! - RABAIS!

10 °/₀ D'ESCOMPTE

sur tous les articles de **Bonneterie de laine** et **Chaussures,** jusqu'à fin saison.
Un grand lot de **PANIERS** en tous genres ; Paniers fantaisie, Paniers à deux couvercles, paniers à baguettes, à des prix exceptionnels de bon marché. 769-3

C'est au

GRAND BAZAR PARISIEN

Rue Léopold-Robert 46 - Succursale: Place et Rue Neuve 2

PAPIER HYGIÉNIQUE

pour emballages de comestibles, viande, charcuterie, saindoux, beurre, fromage, etc. Il remplace avantageusement tous les autres papiers et est employé dans tous les magasins de denrées alimentaires de Genève, Lausanne, Neuchâtel, etc. Le **Papier hygiénique** se recommande par sa consistance, sa légèreté, sa propreté et surtout son prix modéré.

Seul dépôt pour la Chaux-de-Fonde, Papeterie A. Courvoisier,
1, Rue du Marché, 1.

VIN de VIAL

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT

Le TONIQUE le plus énergique pour Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants débiles et toutes personnes délicates.

Au QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX

Composé des substances indispensables à la formation de la chair musculaires et des systèmes nerveux et osseux.

Le **VIN DE VIAL** est l'association des médicaments les plus actifs pour combattre **Anémie, Chlorose, Phtisie, Dyspepsie, Gastrites, Age critique, Epuisement nerveux, Débilité** résultant de la vieillesse, **longues convalescences et tout état de langueur et d'amaigrissement caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.**

Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14, LYON.

457-51

Pendulerie soignée
A. WEBER-HUMBERT

87, rue du Doubs 87

Régulateurs à poids et sonnerie, première qualité, hauteur 1,25 m. depuis **52 fr.** — **Régulateurs** à ressorts et sonnerie, première qualité, depuis **40 fr.** — **Régulateurs** à quarts, genre Cathédrale et autres. Choix très varié. 16742-8

Qualité unique dans tous les genres. — Garantie absolue.

Tableau-Calendrier

perpétuel, solaire et lunaire, calculateur automatique des dates de l'an 1er à l'an 2200.

(Système Fr. Montandon)

auquel le grand astronome français **C. Flammarion** a bien voulu attacher son nom en acceptant la dédicace que lui en a faite l'auteur.

Ce Calendrier-tableau d'une dimension de 55 cm, de long sur 42 cm. de hauteur, encadré de riches bordures pourra prendre place, grâce à sa beauté remarquable, dans les salons comme aussi par son côté pratique dans le bureau du commerçant et remplacera avec avantage tous les Calendriers connus et employés jusqu'ici.

Ses propriétés nombreuses en font un objet réellement intéressant, c'est jusqu'à nos jours **l'unique** Calendrier pouvant résoudre autant de calculs.

Des exemplaires sont exposés à l'**Imprimerie A. Courvoisier,** Place du Marché et au magasin **A la Confiance,** rue Léopold-Robert.

Des bulletins de souscription et des circulaires explicatives sont déposés à **l'Imprimerie A. COURVOISIER.**

EMPLOI FACILE ET SANS DANGER

F. ROBERT-DUCOMMUN
Promenade N° 4
CHAUX DE FONDS

LA FLORALINE

Un flacon tient lieu de nécessaire de Toilette et de pharmacie de poche

Exigez la marque

Dépositaires : Pharmacie **W. BECH.** Droguerie **PERROCHET.** Epicerie **SCHNEIDER-ROBERT,** à la **Chaux-de-Fonds.** 9520-26
Pharmacie **THEISS,** au **Locle.**

MAGASIN

A remettre pour le 23 avril 1896 ou pour époque à convenir le magasin à l'angle du n° 74 de la rue du Parc, avec deux chambres, corridor, cuisine et dépendances. Conviendrait pour un commerce de tabacs et cigares ou pour coiffeur.

S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 815-6

Leçons de Guitare

Prix modéré 504

Mme Bellenot

rue du Nord 129 (Maison Rodigari).

Fabrique de Bannières
Albert MERGUIN

Peintre Décorateur 386

1 — Rue du Parc — 1

LA CHAUX-DE-FONDS

☞ **Deux spécimens** sont exposés dans les devantures des grands Magasins de M. **Hutmacher-Schalch,** rue Neuve.

Par la même occasion, M. **A. Merguin** invite les personnes désirant décorer leurs appartements, à venir visiter dans son atelier un **plafond modèle** sur toile.

Peinture ordinaire. Décoration

Volaille grasse de table

jeune et tendre, engraissée au lait, de première fraîcheur, déplumée à sec et proprement vidée ; oies, canards ou poules, en colis postaux de 9½ livres à 7 fr. 25 franco contre remboursement. — **L. Kampfer, Monasterzyska 20** (Galicie). 440

Bois à vendre

A vendre une certaine quantité de bois propre pour sciage et équarrissage. — S'adresser à M. Félicien Garessus, négociant **à Saignelégier.** 541-3

MAGASIN
DE 14995
LAINAGES & MERCERIE
A. GRABER
– 10, Rue Fritz Courvoisier, 10 –

Laine Hercule

☞ Joli assortiment en **Gilets de chasse, Jupons, Corsets, Pantoufles, Châles russes, Tabliers, Tailles-blouses, Caleçons, Pèlerines, Gants, Bas, Chaussettes.**

REGISTRES en tous genres
Pap. C. Lüthy, Place Neuve 2
10541-4

A LOUER

pour St Georges prochaine, le **logement** occupé jusqu'à présent par le magasin de bijouterie de Th. Sandoz-Gendre. — S'ad. rue de l'Envers 10. 540-5

Bibliothèque circulante C. Luthy

Place Neuve 2 (vis-à-vis des Six-Pompes).

Livres français et allemands.

On envoie au dehors. Tarif postal spécial. Emballage pratique.

Envoi franco du Catalogue en communication. 563-12

Peinture sur Photographie

Pour obtenir son portrait peint à l'huile par un charmant procédé, adresser sa photographie à Mme **W. JACCARD,** Poste restante, à **Lausanne.** Retour dans les 8 jours contre remboursement de **2 fr. 70** pour le format visite et **3 fr. 70** pour le format album. 385-2*

Arrangement pour les grands formats.

LIBRAIRIE A. COURVOISIER
Place du Marché

PSAUTIERS

de tous prix, depuis les reliures les plus ordinaires jusqu'aux plus riches.

PSAUTIERS toile et peau de mouton.
PSAUTIERS maroquin soignés.
PSAUTIERS velours.
PSAUTIERS peluche, etc.

GRAND CHOIX DE

Livres religieux

HYMNES DU CROYANT
CHANTS ÉVANGÉLIQUES.
Vues de la Palestine.
CARTES de CATÉCHUMÈNES
avec versets

BIBLES, NOUVEAUX TESTAMENTS
de la « Société Biblique Britannique et Etrangère », en toutes reliures et de tous formats.

REMONTAGES. On offre des démontages et remontages de pièces à clef anc., 16 à 20 lig. à un atelier sérieux, connaissant bien ce genre et pouvant fournir un certain nombre de cartons par semaine. 801-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Russe. Quelle personne pourrait donner de bonnes leçons de russe. — Réponses sous **E. D.** Case postale **89.** 787-3

HORLOGERIE. On entreprendrait encore 12 cartons par semaine de terminages en pièces cylindre de toutes grandeurs. 564-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Repasseuse à **neuf** nouvellement établie, se recommande aux dames de la localité pour tout ce qui concerne sa profession. Ouvrage prompt et soigné. — S'adresser à Mme **Elise GLAUSER-IMMER, rue de la Demoiselle 115.** 674-2

TERMINEURS. On demande un ou deux bons termineurs pour pièces 24 lig. ancre. On fournirait boîtes et mouvements. 651
S'adresser au bureau de l'Impartial.

PENSION. Dans une honorable famille, on demande un Monsieur pour la pension. 667-2
S'adresser au bureau de l'Impartial

Avis. On demande à prendre en pension des **génisses** ou des **vaches.** Bon foin. 557-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Aux parents ! Un ménage sans enfants, du canton de Berne, prendrait en pension un **jeune garçon** désirant apprendre la langue allemande. — Pour tous renseignements, s'adresser rue de la Charrière 35, au 2me étage. 478

Comptable expérimenté, disposant encore d'une partie de son temps, demande occupation à l'heure et écritures à faire chez lui, **correspondances, traductions,** etc. Se charge aussi de **leçons de langues modernes.** — S'adresser rue du Parc 73, au 1er étage. 732-3

Démonteurs. Deux bons démonteurs, remonteurs et acheveurs stables demandent de l'ouvrage à la maison ou à défaut entreprendraient des terminages en petites ou grandes pièces. 679-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Doreur. Un chef ouvrier doreur de mouvements demande place de suite. Certificats de capacités à disposition. — S'adresser sous chiffres **D. X. 678,** au bureau de l'Impartial. 678-2

Assujetti. On cherche à placer comme assujetti, pour se perfectionner entièrement, un jeune homme ayant fait les démontages et remontages. — S'adresser rue du Parc 86, au 1er étage, à droite. 615-2
A la même adresse, on offre la **couche** à un ou deux messieurs.

Voyageur. **Un monsieur sachant le français, ayant habité longtemps l'Italie, connaissant à fond l'horlogerie, cherche une place comme voyageur pour l'Italie dans une maison d'horlogerie. Bonnes références et caution si on l'exige. — Ecrire sous P. S. H. 135, Poste restante, la Chaux-de-Fonds.**

Splendide choix en

CARTES de fiançailles et de mariage

Dernières Nouveautés.

PAPETERIE A. COURVOISIER

Voir Spécimens dans nos vitrines.

Jolies Cartes fantaisie pour Avis de naissance, Invitations à des Dîners, etc.

Un homme d'un certain âge cherche une occupation quelconque, soit dans une fabrique, dans un atelier ou ailleurs. — S'adr. rue de la Ronde 25, au 2me étage, à gauche. 704-2

Jeune fille. Une jeune fille de 18 ans, bien recommandable, cherche à se placer dans une honorable famille. — S'adresser rue du Temple Allemand 19, au rez-de-chaussée. 601-1

Une demoiselle de 35 ans, de toute moralité, très active et bien au courant du commerce, désire trouver emploi soit dans un comptoir, bureau ou commerce quelconque; entrée de suite ou plus tard. Référence de premier ordre. — S'adresser à Mme Schwald, rue du Grenier 33. 239-2

Remonteur. Un jeune homme ayant fait les échappements ou les repassages peut entrer de suite pour apprendre à démonter et remonter. 803-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Remonteur. On demande pour entrer de suite dans un bon comptoir de la localité, un remonteur capable pour petites petites ancres et cylindres. 809-3
Preuves de capacités et moralité exigées.
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Pierristes. On demande de suite une bonne pierriste habile; ouvrage lucratif et suivi. — S'adresser rue Jaquet-Droz 29, au 1er étage. 808-3

Boîtier. On demande un bon ouvrier boîtier sachant bien tourner et achever; entrée au plus vite. 807-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Emailleur. On demande de suite un bon ouvrier émailleur — S'adr. à M. Ferdinand Schütz, à **Villeret.** 778-3

Cuisinière. On demande une personne connaissant la cuisine. Entrée de suite. — S'adresser à l'Hôtel Helvétia, **Locle.** 775-3

Servante. On demande de suite une bonne fille au courant de tous les travaux d'un ménage et sachant cuisiner. — S'adresser à la Boucherie Jean Funk, rue Léopold Robert 8a. 788-3

Servante. On demande une bonne servante. **Bon gage** si la personne convient. 789-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. On cherche de suite une bonne servante de confiance. — S'adresser rue du Progrès 2. 795-3

Un domestique bien au courant des soins à donner aux chevaux, est demandé pour la fin du mois. — S'adresser entre 1 et 2 h., Boulevard du Petit-Château 16. 796-3

Servante. On demande pour le 1er février une jeune fille pour tous les travaux d'un ménage de deux personnes. Moralité et capacités exigées. — S'adresser rue de la Demoiselle 41, au 1er étage, à gauche. 573-4

Pierristes. *La Fabrique de pierres H. BITTERLIN FILS, rue de Balance 10b, demande encore un bon TOURNEUR. Chambre et pension bon marché.* 738-2

Ressorts. On demande de suite un bon **adoucisseur,** ainsi qu'un **apprenti.** — S'adresser à M. Ch. Calame, **à Coffrane.** 669-2

Polisseuses. On demande des ouvrières polisseuses de boîtes argent ou à défaut des **assujetties.** 677-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Secrets. On demande de suite plusieurs ouvriers pour secrets à vis et américains. 693-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Grandissages. On donnerait des grandissages à faire à domicile. — S'adresser rue de Bel-Air 8 b, au 1er étage, à droite. 695-2

Aiguilles. On demande de suite deux bonnes ouvrières finisseuses d'aiguilles, ainsi qu'une JEUNE FILLE de 14 ans pour aider à l'atelier. — S'adr. à la Fabrique, rue du Parc 1. 696-2

Remonteur. Un bon remonteur ayant l'habitude de la petite pièce est demandé de suite. 703-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Jeune fille. On demande une jeune fille honnête et active pour aider aux travaux du ménage. — S'adresser rue du Parc 66, au 2me étage. 680-2

Cuisinière. On demande de suite une bonne cuisinière pour grande pension. — S'adresser à Mme Haller, Terreaux 1, **Neuchâtel.** 670-2

Commissionnaire. Une jeune fille honnête, libérée des écoles, pourrait se placer de suite au Comptoir rue de la Paix 11, au 2me étage. 668-2

Apprentie. On demande de suite une jeune fille intelligente, libérée des écoles, comme apprentie TAILLEUSE, logée et nourrie chez ses parents. — S'adresser rue du Parc 19, au deuxième étage. 694-2

Servante. On demande de suite une fille qui sache faire la cuisine ou une femme d'un certain âge. — S'adresser rue du Parc 6, au 2me étage. 700-2

Servante. On demande une jeune fille propre, active et connaissant bien la cuisine et tous les travaux d'un ménage. Certificats exigés. — S'adresser chez M. J. Ditesheim, rue Léopold Robert 76 au 3me étage. 336-2

Repasseur. On demande un bon repasseur pour pièces Roskopf. — S'adresser rue de la Demoiselle 148, au 4me étage, à droite. 544-1

Commis. On demande un bon commis connaissant la fabrication d'horlogerie. — S'adresser sous pli aux initiales **N. C. 559,** au Bureau de l'Impartial. 559-1

Emailleur. On demande de suite un bon ouvrier émailleur connaissant à fond sa partie. Travail garanti suivi. — S'adresser par lettres, sous initiales **E. M. 594** au Bureau de l'Impartial. 594-1

Graveur. On demande un bon **dessinateur** connaissant tous les genres, y compris le sujet. — S'adresser atelier Lenz, rue du Progrès 15. 561-1

Graveur. Un ouvrier graveur d'ornements, ayant l'habitude du genre anglais soigné, pourrait entrer de suite à l'atelier de M. H.-A. Châtillon, rue du Parc 66. 558-1

Une jeune fille est demandée pour travailler dans un atelier d'aiguilles. Rétribution de suite. Entrée immédiate. — S'adresser à M. Adolphe Roth, à **Colombier.** 543-1

Apprentie. On demande une apprentie, une **assujettie** et une ouvrière **régleuses.** — S'adresser à Mlle Jeanmaire, rue Léopold Robert 62. 545-1

On demande une bonne **femme de chambre,** plusieurs **cuisinières, servantes** et **aides.** — S'adr. au bureau de placement de confiance rue de la Paix 9, au 1er étage. 552-1

Servante. On demande de suite une bonne servante au courant de tous les travaux d'un ménage. — S'adresser rue du Doubs 61, au rez-de-chaussée. 575-1

Commissionnaire. On demande de suite une jeune fille active pour faire les commissions. — S'adresser au Posage de verres de montres, rue du Parc 1. 583-1

Cuisinière. On demande une bonne cuisinière. — S'adresser rue du Parc 37, au café.
A la même adresse, on demande quelque bons **pensionnaires.** 582-1

Jeune homme. On demande un jeune homme fort et robuste, libéré des écoles, comme aide-caviste.
S'adresser chez M. Eugène Fer, rue du Stand 10.
A la même adresse, on demande une bonne **servante** de toute moralité. 593-1

Servante. On demande une bonne fille pour faire le ménage et soigner les enfants. 592-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. On demande de suite une servante sachant faire un ménage soigné et la cuisine. Bons certificats exigés. — S'adresser rue Léopold Robert n° 58, au magasin. 599-1

Servante. On demande une bonne servant sachant cuisiner.
S'adresser à M. Robert-Gonin, rue Léopold-Robert 76. 365-1

Logement. **Pour cas imprévu, à louer un premier étage composé de 3 chambres et dépendances; conviendrait pour comptoir. Entrée en Saint-Georges 1896 ou époque à convenir.**
S'ad. au bureau de l'Impartial. 761-3

Appartements. A louer pour le mois de Mars ou Avril, un petit logement de 2 chambres, cuisine et dépendances, plus un rez-de chaussée de 3 petites chambres et dépendances. — S'adr. à M. Fetterlé, rue du Parc 69. 779-3

Appartements. A louer pour St Georges, un 1er étage de 3 chambres, avec balcon, alcôve, cuisine et corridor fermé; un 3me étage de 3 chambres et dépendances, lessiverie dans la maison, bien exposés au soleil. — S'adresser à M. Fetterlé, rue du Parc 69. 780-3

Pignon. A louer de suite, à un locataire soigneux, un joli pignon de deux chambres, cuisine et dépendances, situé au soleil. — S'adresser rue du Parc 45, au rez-de-chaussée. 790-6

Pignon. A louer pour St Georges 1896 un pignon bien situé, composé de 2 chambres, un cabinet et cuisine. — S'adr. de midi et demie à 1 ½ h., rue de la Serre 59, au 2me étage. 791-3

Chambre. A remettre une chambre meublée, exposée au soleil levant. — S'adresser rue de la Balance 6, au 2me étage, entrée rue de la Cure. 776-3

Chambre. A louer de suite, a une ou deux personnes tranquilles, une chambre non meublée. — S'adresser rue du Parc 85, au rez-de-chaussée, à droite. 784-3

Chambre. On offre à partager une chambre à deux lits, avec un ou deux messieurs de toute moralité. — S'ad. chez M. Boss, rue de la Ronde 28. 792-3

Chambre. A louer une chambre meublée, à une ou deux personnes de toute moralité. — S'adresser rue de la Demoiselle 111, au 2me étage, à gauche. 793-3

Chambre. On demande plusieurs bons coucheurs travaillant dehors. — S'adresser chez Mme Krebs, rue du Temple Allemand 103, au 1er étage, à gauche. 798-3

Chambre. A louer une chambre meublée, de préférence à un ou deux Messieurs. — S'adresser rue du Temple-Allemand 103, au 2me étage, à gauche. 799-3

On offre la **pension** et la **place pour coucher** à une jeune fille de toute moralité; à défaut, on prendrait une enfant en pension, prix modérés. — S'ad. au magasin alimentaire, rue de la Paix 61. 797-3

Chambre. A louer, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors, une jolie chambre bien meublée, indépendante et au soleil levant.
S'adresser rue de la Demoiselle 35, au 2me étage, à gauche. 811-3

Chambre. A remettre une chambre non meublée, au soleil levant, à des personnes sans enfants.
S'adresser rue dn Progrès 115, au 2me étage. 806-3

Logements. A louer de suite ou pour St-Georges, à des personnes d'ordre, dans les maisons 2b et 2c, aux Eplatures, 2 beaux logements modernes de 4 pièces, grand corridor fermé, parquet dans les chambres, pour le prix de **40 fr.** par mois, eau comprise; dans la même maison, un beau **rez-de-chaussée** pour pension, charcuterie ou tout autre genre de commerce; une belle **boulangerie** avec four moderne; dans les nos 2h et 2j, plusieurs beaux logements bien exposés au soleil, de 2 à 4 pièces, depuis **20 fr.** par mois, eau comprise.
S'adresser à M. L'Héritier, restaurant du Boulevard de la Gare.
A la même adresse, à vendre du beau **bois en toises** bien sec, rendu à domicile. 18023-8

Logements. A louer pour St-Georges 1896, un pignon de 3 pièces, cuisine et dépendances, à **33 fr.** par mois eau comprise; plus un logement de 4 pièces, au 2me étage, avec les dépendances, à **50 fr.** avec eau, dans une maison d'ordre et bien exposés au soleil. 585-7
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Appartement. A louer de suite ou pour St-Georges 1896, un petit appartement de trois pièces, alcôve et dépendances, au 2me étage; balcon.
S'adresser à M. Robert-Gonin, rue Léopold-Robert 76. 364-6

A louer pour le 23 Avril prochain, les LOCAUX occupés actuellement par la Communauté israélite et pouvant être aménagés pour n'importe quelle destination. — S'adresser à M. Jeanneret-Strüver, rue de la Serre 33 596-5

Pignon. A louer pour la fin de Janvier ou 11 Février prochain, un beau pignon de 2 chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser rue du Rocher 2, au café. 546-4

Pignon. A louer pour St-Georges, un pignon de 2 pièces, cuisine et dépendances, et pour la même époque ou plus vite, un **beau sous-sol** au soleil, pouvant au besoin servir pour commerce ou industrie quelconque, composé de 2 pièces, cuisine et dépendances. Maison d'ordre, près de la Place de l'Ouest. — S'adresser rue de la Paix 45, au 1er étage. 449-3

Magasin. A louer un joli magasin situé à l'angle de 2 rues très fréquentées, avec un logement de 3 pièces, cuisine et dépendances, sur le même palier. — S'adresser à M. Eug. Buffat, rue de la Demoiselle 88, au 2me étage. 687-2

Chambre. A remettre de suite une belle chambre meublée, indépendante et bien exposée au soleil. — S'adr. rue de la Demoiselle 98, au 1er étage, à droite. 675-2

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée et bien exposée au soleil. — S'adresser chez M. A. Favre-Bulle, rue de la Demoiselle 51. 681-2

Chambre. A louer une chambre meublée. — S'adresser rue du Stand 17, au rez de chaussée, à droite. 682-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée et indépendante, au soleil, à un Monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Parc 19, au 2me étage. 688-2

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, au soleil, à un Monsieur de moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Paix 47, au rez de-chaussée, à droite. 698-2

Chambre. A louer une belle et grande chambre à deux fenêtres, meublée. — S'adresser rue de la Paix 79, au rez-de-chaussée, à droite. 705-2

Chambre. A louer, pour le 1er février, une belle chambre meublée, indépendante et bien exposée au soleil. — S'adresser rue de l'Industrie 24, au 2me étage, à droite. 671-2

Logements. A louer pour St-Georges 1896 un logement de 4 pièces, bien exposé au soleil, avec terrasse.
S'adresser rue du Parc 77, au rez-de-chaussée. 18390-2

Appartement. ***A louer pour St-Georges 1896, un appartement au 1er étage, de 4 pièces, dont 2 disposées pour comptoir et bureau.*** 100-7*
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Epicerie. A louer pour St-Martin 1896, un magasin avec appartement et dépendances, bien situé. Bonnes affaires. 17521-17*
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Appartements. A louer de suite ou pour époque à convenir, 2 beaux appartements au soleil, de 3 pièces, cuisines et dépendances, jardin, vis-à-vis du Collège. — S'adresser rue de la Charrière 31. 17520-17*

A louer pour St-Georges 1896, un bel **appartement** composé de 6 chambres, cuisine et dépendances, situé **Place Neuve 2,** au 3me étage. Prix modéré. — S'adresser au dit appartement ou au propriétaire M. Oscar Nicolet, place Neuve 4. 16311-27*

A louer pour St-Georges 1896, plusieurs appartements très jolis, confortables et bien exposés au soleil. — S'adresser chez M. A. Pécaut, rue de la Demoiselle 135. 17310-35*

Logement. A louer de suite ou plus tard un logement de 2 ou 3 chambres, dans une maison d'ordre et située près de l'Hôtel-de-Ville. Prix modique. — S'adresser au bureau Ruetger, rue Léopold Robert 6. 549-1

Local. **A louer pour St-Georges ou St-Martin 1896 des locaux pour comptoir, atelier ou n'importe quel genre de commerce, avec logement ou non. — S'adresser chez MM. L. Courvoisier et Cie, rue de la Demoiselle 11a.** 254-1

Logement. A louer de suite ou pour époque à convenir, un logement de 3 pièces, cuisine et dépendances, jardin, cour, situé près du Collège de la Charrière. Prix modéré. — S'adresser au gérant, M. A. Lavoyer fils, rue de la Ronde 17. 597-1

Logement. A louer pour le terme de St-Georges 1896, un logement de 3 pièces et dépendances, situé au soleil et avec jardin. — S'adresser rue des Fleurs 18, au 2me étage. 595-1

Chambre. A louer une chambre meublée. — S'adresser rue de la Paix 73, au 1er étage.
A la même adresse, à vendre une **zither-harpe.** 577-1

Chambre bien située est à louer de suite à une demoiselle de toute moralité. Si la personne fait une partie de l'horlogerie, elle pourrait être occupée entièrement. 555-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer de suite une jolie chambre meublée, à un Monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue de la Serre 61, au rez-de chaussée, à droite. 455-1

A louer de suite ou à volonté: un **pignon** de 3 pièces, cuisine et dépendances et un **appartement** au 2me étage de 3 pièces également, tous deux bien exposés au soleil. — S'adr. à M. Louis Droz, rue de la Place d'Armes 12b. 242-1

Un ménage solvable demande à louer, dans la partie Nord-Ouest du village, un **appartement** de 3 pièces, si possible avec jardin.
S'adresser rue Daniel JeanRichard 19, au 1er étage, à gauche. 813-3

On demande à louer pour le 18 Décembre, une CHAMBRE à 2 lits, située au centre de la localité. — Adresser les offres sous **P. S. 550,** au Bureau de l'Impartial. 550-1

Un Monsieur demande à louer deux **chambres** contiguës et indépendantes, dont une meublée. — Offres sous **M. Z. 13,** Poste restante. 578-1

Un ménage sans enfants demande à louer, pour Saint-Georges, un petit LOGEMENT d'une ou deux chambres avec cuisine, situé à proximité de la Brasserie Ariste Robert — S'adresser rue Daniel JeanRichard 33, au 2me étage. 602-1

On demande à acheter une collection d'environ 5000 timbres. — Offres sous **V. R. F. 773,** au bureau de l'Impartial. 773-3

On demande à acheter des balanciers façon compensée, 18 à 22 lig. 786-6
S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à acheter d'occasion, un gros étau parallèle, pour grosse mécanique. 736-2*
S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à acheter d'occasion, 1 **machine à arrondir** en très bon état. — S'adresser rue de la Demoiselle 96, au 4me étage, à gauche. 701-2

Piano. On demande à acheter d'occasion un **bon** piano **bien conservé.** — Offres avec indication du prix sont à adresser sous **P. C. 676,** au bureau de l'Impartial. 676-2

A vendre à très bas prix, plusieurs burins-fixes, 1 pile pour doreur, tours pour monteurs de boîtes, outils pour polisseuses et remonteurs, tours aux débris, boulets de graveurs, établis pour graveurs et remonteurs, roues, balances pour peser l'or (entre autres une Grabhorn); vitrines, layettes, et une foule d'outils dont le détail serait trop long.
S'adresser à M. Marc Blum, rue du Premier-Mars 4. 811-10

A vendre à très bas prix plusieurs lits, literie, canapés, chaises, une chaise percée, un fauteuil pour bureau, tables à allonges, rondes, demi-lune, carrées et de nuit, lit d'enfant, une layette ou corps de tiroirs avec 73 tiroirs, une banque de magasin, plusieurs potagers, régulateurs, pendules neuchâteloises, glaces, tableaux et une foule de meubles d'occasion et articles de ménage dont le détail serait trop long. — S'adresser à M. Marc Blum, rue du Premier-Mars 4. 810-10

Claies. A vendre de belles claies pour graveur, plus un pupitre. 783-6
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre à très bas prix quelques lits neufs et usagés (depuis 40 fr.), un lit complet, matelas crin animal (80 fr.), un joli lit à fronton (crin blanc), canapés presque neufs (depuis 35 fr.), tables carrées (depuis 5 fr.), bureau à 3 corps, un buffet de service dit dressoir, une armoire à glace (125 fr.), deux lavabos, chaises d'enfants, chaises bois dur perforées et jonc, tables de nuit, berceau noyer (10 fr.), table de bureau, comptoir avec sa grille, trois valises pour montres. **Glaces et Tableaux,** depuis 3 à 60 francs. — S'adresser à Mme Moch, rue Jaquet Droz 12. 804-3

2 accordéons à deux rangées, dont un Viennois, sont à vendre à bas prix. — S'adresser le soir, après 8 h., à M. Louis Dubois, rue du Parc 90. 734-2

A vendre 4 **fourneaux français,** en bon état. — S'adresser à M. L'Héritier, Boulevard de la Gare 2. 739-2

A vendre un régulateur de comptoir, une balance Grabhorn, un établi portatif en bois dur, une marmotte pour montres, un coffre de voyage. — S'adresser rue de la Paix 7, au 2me étage. 672-2

A vendre un manchon et une pelisse en putois, très bien conservés.— S'adresser rue St-Pierre 14, au 2me étage, à gauche. 684-2

Oiseaux. A vendre 4 beaux **chardonnerets** avec femelles de canaris. — S'adresser à M. Sester, rue du Puits 9. 686-2

A vendre à bas prix, un POTAGER français, à 4 trous. — S'adr. rue de Bel-Air 11a, au 1er étage. 656-2

A vendre un potager à 4 trous, complet (40 fr.), un lit complet (50 fr.) 683-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre deux petits **potagers à pétrole,** un à 2 flammes et un à 3 flammes, le tout en très bon état. — S'adresser rue du Progrès 101a, au rez-de-chaussée, à gauche. 685-2

Potager. Pour cause de départ, à vendre de suite un potager en bon état. — S'adresser chez M. Arthur Huguenin, rue Fritz-Courvoisier 29. 547-1

A vendre un bon burin-fixe pour sertisseur avec la roue et différents petits outils. — S'adresser rue des Granges 6, au 1er étage. 574-1

Occasion! A vendre des bouteilles vides pour vin. 603-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre plusieurs tours et lignes droites à guillocher, matériel de graveurs, à des prix très modérés. — S'adr. à Mme A. Wuilleumier, poseur de glaces de montres, rue du Chateur 10, **Besançon** (Doubs). 37-1

Perdu un **billet de 50 fr.** — La personne qui l'aurait trouvé est priée de le rapporter, contre récompense, rue des Terreaux 27, au 3me étage. 699-1

Les amis et connaissances de

Monsieur Alphonse BARSOT, graveur,

sont informés de son décès survenu samedi matin, à 11 heures, après une longue et très douloureuse maladie.

La Chaux-de Fonds, le 18 Janvier 1896.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Lundi 20** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Hôpital.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 765-1

Les membres du **Syndicat des Ouvriers Graveurs et Guillocheurs** sont priés d'assister lundi 20 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Alphonse Barsot,** leur collègue.

764-1 **Le Comité.**

Les membres de la **Colonie Française** sont invités à assister lundi 20 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Alphonse Barsot,** graveur. 766-1

Ne crains point, car je t'ai racheté; je t'ai appelé par ton nom; tu es à moi.
Es. XLIII, 1.

Même quand je marcherais par la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrais aucun danger, car c'est ton bâton et ta houlette qui me conduisent. Ps. XXIII, 4.

Madame et Monsieur Corbat-Villars, leurs enfants et petits-enfants, à Porrentruy, Mademoiselle Hortense Villars, Monsieur et Madame Albert Villars et leur fils Charles, Monsieur et Madame Alcide Weissmuller et leurs enfants, à Neuchâtel, Madame et Monsieur Joseph Spæty et leurs enfants, à Granges, et les familles Weissmuller, Perrenoud, Villars, Wettach, Grezet, Robert et Jeanneret, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte de leur chère et regrettée mère, belle-mère, grand'mère, arrière-grand'mère, sœur, belle sœur, tante et parente,

Madame Elise PERRENOUD-VILLARS,

que Dieu a rappelée à Lui jeudi, à 7 h. du soir, à l'âge de 76 ans 8 mois, après une très longue et douloureuse maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 17 janvier 1896.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Dimanche 19** courant à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, rue Léopold Robert 8.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 721-1

Messieurs les membres des Sociétés suivantes:

La Prévoyance, La Prévoyante, La Fraternité, Gymnastique Hommes, Gymnastique Ancienne Section, sont priés d'assister dimanche 19 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Madame Veuve **Elise Perrenoud-Villars,** mère de M. Albert Villars, leur collègue. 722-1

MM. les membres de l'**Union chrétienne de Jeunes Gens** sont priés d'assister dimanche 19 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Madame veuve **Elise Perrenoud-Villars,** grand'mère de M. Charles Villars, leur collègue.

781-1 **Le Comité.**

Les membres de la Société de gymnastique de l'Union chrétienne, l'**Haltère,** sont priés d'assister Dimanche 19 courant, à 1 heure après-midi, au convoi funèbre de Madame veuve **Elise Perrenoud-Villars,** mère de M. Alb. Villars, directeur de la Section. 812-1

Le Comité.

Monsieur et Madame Simon Lévy et leur enfant, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère petite fille et sœur

Hélène

que Dieu a retirée à Lui, à l'âge de 9 mois, après une courte et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 17 Janvier 1896.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Dimanche 19** courant, à 1 heure après-midi.

Domicile mortuaire: rue de la Balance 10a.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 755 1

THEATRE de la Chaux-de-Fonds

Direction de M. G. MONPLAISIR

Bureaux, 7 ½ h. Rideau, 8 heures.

Dimanche 19 Janvier 1896

GIGOLETTE

Drame en un prologue, cinq actes et 8 tableaux,
par P. Decourcelle et E. Tarbé.

— Vu l'importance de cet ouvrage, il sera joué seul. —

PRIX DES PLACES

Balcons, 2 fr. 50. — Premières, 2 fr. — Fauteuils d'orchestre, 2 fr. — Parterre numéroté, 1 fr. 50. — Secondes, 1 fr. 25. — Troisièmes, 75 centimes.

Billets à l'avance chez M. Léop. Beck, magasin de musique, et chez Mme Evard-Sagne, au Casino.

Pour plus de détails, voir les affiches et programmes. 713-1

Grande Brasserie de la Lyre

23, Rue du Collège 23.

— **Samedi, Dimanche et Lundi,** —
dès 8 heures du soir,

Grand Concert

ET REPRÉSENTATION
donnés par la
Troupe Internationale

M. CHARLES, baryton.
M. EMILIONY, équilibriste et jongleur.
M. HUMBERT, trapèze, travail avec chaises. 763-1

DIMANCHE, dès 3 heures,

MATINÉE

Entrée libre **Entrée libre**

ASSOCIATION LIBRE
des
CATHOLIQUES ROMAINS
du District de la Chaux-de-Fonds

Dimanche 2 Février 1896
à 11 h. du matin

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Réglementaire
dans la Grande Salle de la Cure

Ordre du Jour :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale.
2. Rapport général sur la marche de l'Association pendant l'année 1895.
3. Rapport du caissier.
4. Nomination de quatre membres du Comité.
5. Divers.

624-1 **Le Comité.**

BRASSERIE GAMBRINUS
OTTO ULRICH
24 — Rue Léopold Robert — 24.

DÈS AUJOURD'HUI
Choucroute de Strasbourg
avec viande de porc assortie.

SAUCISSES DE FRANCFORT
avec Meerrettig. 13186-50*

Sandwichs au Caviar

Escargots

Se recommande, **Otto Ulrich.**

Café-Restaurant VITAL MATHEY
AUX ÉPLATURES 673-1

Dimanche 19 Janvier 1895
à 8 h. du soir,

Souper aux tripes

Se recommande, Le Tenancier,

BRASSERIE de la
METROPOLE

DIMANCHE 19 JANVIER 1896
dès 8 ½ h. du soir, 762-1

GRAND CONCERT

donné par la
La „ Philharmonique Italienne "
sous la direction de **M. CASADEI,** prof.

Entrée : 30 centimes

Cercle Catholique Ouvrier
15, — rue du Premier Mars — 15.

Dimanche 19 courant
à 3 h. après midi, 666-1

GRAND
MATCH au LOTO
Beaux lots, Volaille, Gibier, etc.

ENTRÉE LIBRE

CAFÉ - RESTAURANT SANTSCHI
2 b, Grandes-Crosettes 2 b.

Dimanche 19 Janvier 1896
dès 2 ½ h. après midi,

GRANDE SOIREE

712-1 Se recommande.

COLLÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS
CONFÉRENCE PUBLIQUE

Mardi 21 Janvier 1896, à 8 ½ h. du soir, Grande Salle de la Croix-Bleue :

Un juriste-poète au XIIIme siècle,
par M. le Dr Ch. MECKENSTOCK, professeur à l'Académie. 774-2

Brasserie Hauert
12, rue de la Serre 12. 13050-5

— **TOUS LES SOIRS** —

CHOUCROUTE
avec
Viande de Porc assortie.

SAUCISSES DE FRANCFORT
avec Meerrettig.

On sert pour emporter.

Se recommande, **Veuve Eug. Hauert.**

TOUS LESJOURS
Choucroute de Strasbourg
avec viande de porc assortie.

SAUCISSES de Francfort
avec Meerrettig.

BRASSERIE, rue du Collège 8.

13443-9* **Jules Schiele.**

A vendre une couverture de lit crochetée, toute neuve. 653-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

GRANDE SALLE du
Restaurant des Armes-Réunies

Portes, 7 h. Rideau, 8 h. PRÉCISES

Dimanche 19 Janvier

Représentation d'Escrime
Théâtrale et Musicale
donnée par la
Société Fédérale de Sous-Officiers
Section de la Chaux-de-Fonds.

PROGRAMME

1re PARTIE

1. **Ouverture** (Orchestre). 770-1
2. **Exercices d'ensemble au sabre.**
3. **Assaut au sabre** (D. P. et J. S).
4. **Duo comique** (A. S. et J. D).
5. **Exercices d'ensemble au fleuret.**
6. **Assaut au fleuret** (A. M. et M. C.)

2me PARTIE.

Trois amours de pompiers
Comédie

8. **Assaut à la baïonnette** (A. E. et L. D.)
9. **Romance** (J. S.)
10. **Exercices d'ensemble à la baïonnette.**
11. **Tableau militaire.**

Après la représentation, 711-1

SOIRÉE DANSANTE

Entrée : 50 cent.

J. GAEHLER
Articles Jæger
Camisoles, Caleçons etc.
SOUS-VÊTEMENTS
en tous genres.

10 PLACE NEUVE 10

AMEUBLEMENT
E. WYSS, tapissier,
Rue de la Serre 8

Beau choix en Bois de lits, Secrétaires, Armoires à glace, Tables, Canapés, Literie, Stores,
LITS COMPLETS
- Salle à manger -
Se recommande. 759-52

Café-Restaurant-Brasserie
de l'Arsenal.

TOUS LES SAMEDIS SOIRS
dès 7 ½ heures, 1735-50*

Souper aux Tripes

On sert pour emporter
Se recommande, C. DUBEY.

La PHARMACIE L. PAREL
rue Léopold Robert 24 a
EST d'OFFICE aujourd'hui

— Bel-Air —

Dimanche 19 Janvier 1896
dès 2 ½ h. après midi,

Grand Concert

donné par 742-1
L'UNION CHORALE
sous la direction de M. **Séb. Mayr,** prof.
avec le bienveillant concours de
MM. **H.** et **W. Mayr** et de M. **Paul Droz,** clarinettiste.

Entrée libre **Entrée libre**

HOTEL BELLEVUE
Geneveys - sur - Coffrane

DIMANCHE 19 JANVIER 1896
à 2 h. après midi,

CONCERT

donné par
l'Orchestre „ La Récréative "
avec le concours d'amateurs de la Chaux-de-Fonds. 748-1

Entrée libre **Entrée libre**
Il sera fait une quête au profit d'Œuvres de bienfaisance.

Dès 7 heures,
Soirée familière et dansante

Restaurant du Boulevard de la Gare
(Grande Salle) 709-1

Dimanche 19 Janvier 1896
dès 3 h. après midi et à 8 h. du soir

GRAND
Bal

— ORCHESTRE TABOZZI —

Hôtel du Cerf
55, rue de l'Hôtel de-Ville 55.

Dimanche 19 Janvier 1896
dès 3 h. après midi,

BAL **BAL**

743-1 Se recommande.

BRASSERIE DU CARDINAL
Place de l'Hôtel-de-Ville.

TOUS LES LUNDIS SOIRS
dès 7 ½ heures
Souper aux Tripes

Tous les Dimanches,
MACARONIS aux tomates

TOUS LES JOURS
Saucisses de Francfort
avec Meerrettig.
CHOUCROUTE
avec viande de porc assortie.

Excellente Bière genre Pilsen
12695-3 Se recommande.

Café VAUDOIS
Passage du Centre.

Tous les Samedis soir, à 7 1/ h.

TRIPES
à la Mode de Caen.

FONDUES à toute heure

6076-38* Se recommande, **G. Laubscher**

Brasserie du Square

CE SOIR et jours suivants
dès 8 heures,

GRAND CONCERT

donné par la troupe
René Verdhy

M. **DUTREMBLE,** comique excentrique du Casino de Lyon. 710-1

Grand succès pour Mme et M. VERDHY, dans leurs nouveaux duos.

DIMANCHE, dès 3 heures,

MATINÉE

Entrée libre

Brasserie Krummenacher
45, rue de la Serre 45.

CE SOIR et jours suivants,
dès 8 heures,

GRAND CONCERT

donné par la célèbre troupe
Martis

Mlle **C. Peyrollière,** chanteuse romancière. 567-5*
Mme et M. **Helfers-Pascal,** des Concerts de Paris.

Succès ! **M. MARTIS, comique grime** Succès!

GRAND SUCCÈS
Mme PASCAL
dans son répertoire.

Ce soir, **La Sérénade du pavé,** par toute la troupe.

Le piano sera tenu par M. **Angelo,** du Conservatoire de Paris

DIMANCHE, dès 2 ½ heures,

Grande Matinée

ENTRÉE LIBRE
Le soir, ENTRÉE : **30 centimes.**

Société de Consommation
Jaquet-Droz 27. Parc 54. Industrie 1.
111, Demoiselle 111.

Champagne Mauler et Co, bouteilles et chopines. **Asti** 1re marque à 1 fr. 60 la bouteille. **Monica,** vin de liqueur supérieur au Malaga à 1 fr. 70. **Capri rosso,** 1 fr. 55 la bouteille. **Elbana** très vieux, 1 fr. 35 la bouteille. Etna Rosso, vin de malade, 1 fr. Carovigno ferrugineux, 1 fr. la bouteille. St-Georges, 65 c. le litre. Beaujolais, 70 c Roussillon, 60 c. Arbois Stradella, 50 c, Carovigno plan Bourgogne, 50 c. Stradella rouge, 40 c. Sangiovese vieux, 60 c. Vin rouge d'Espagne bonne qualité et garanti pur, à 35 c.

Neuchâtel blanc 1893, 65 c. le litre. 1894, 60 c. Malaga or et noir, à 1 fr. 50. Qualité extra, 1 fr. 80.

Liqueurs diverses : **Kirsch vieux,** 3 fr. le litre. Fine Champagne Ferraud et fils, 4 fr. 50 le litre. Fine Champagne suisse, 5 fr. le litre. Rhum très vieux, 3 fr. La réputée Liqueur des moines, à 3 fr. le litre. 17492-95

CHARCUTERIE - COMESTIBLES
4, rue du Marché 4. 8779*45

Charcuterie fine
bien assortie.

Saucisses de Brauschweig et de Gotha,
SAUCISSONS AU FOIE GRAS
Fruits secs. Mandarines.

Se recommande,
P. MISSEL-KUNZE.

Changement de domicile

L.-A. DUBOIS a transféré son domicile **rue Neuve 10** (entrée place du Marché). Traductions en langues allemande, anglaise, espagnole, portugaise et italienne. Représentations, comptabilité. Discrétion absolue. 228-9

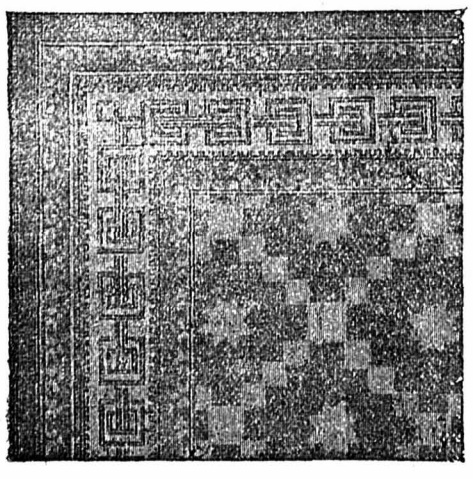

Nappage **pur fil,** largeur 140 cm., le mètre . . . . Fr. **1 95**
Serviettes pur fil, la douz. . Fr. **5 25**
Toiles **fil** et **mi-fil** pour draps, en grande largeur, depuis . Fr. **1 50**
Toile coton de 30 différents numéros.

F. LEUZINGER Fils

Grande mise en vente de

TOILES & NAPPAGES

à des prix très avantageux 1

Spécialité pour Trousseaux

en marchandise irréprochable